

TRIMESTRIEL

N° 102

Automne 2021

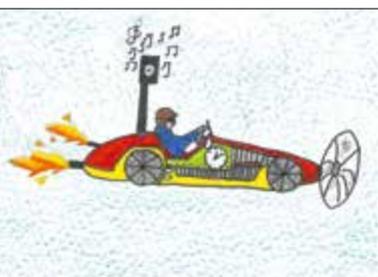
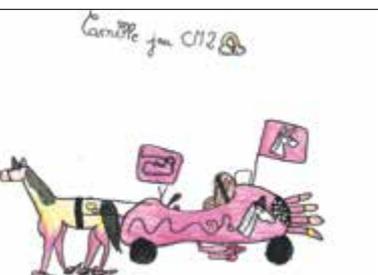
LOU PASSADOU

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE BÉDOIN



www.bedoin-mont-ventoux.fr

Bédoin
MONT VENTOUX



Actualités 4

Les Travaux..... 15

Dossier 18

La rubrique des petits..... 20

La vie à Bédoin 22

Histoire, culture & patrimoine 26

Forêt biodiversité environnement..... 28

La Vie associative 31

Expression directe..... 34

Le coin des gourmets 35

LOU PASSADOU Journal municipal d'information de Bédoin – Trimestriel gratuit – **N° 102 OCTOBRE 2021**

Mairie : 04 90 65 60 08 – Directeur de la publication : Alain CONSTANT – Rédactrices en chef : Emmanuèle VALERIAN, Dominique VISSECQ – Suivi de fabrication : Nathalie EYMERE. Ont participé à ce numéro : les élus municipaux, les agents municipaux et les membres de la commission « Lou Passadou ». Photos : Mairie de Bédoin – Tirage 2 200 exemplaires – Ne peut être vendu – Maquette et impression : Imprimerie MG, 84210 Pernes-les-Fontaines, 04 90 670 670.



Chères Bédouinaises, chers Bédouinains,

Jamais l'été et ses rendez-vous festifs, culturels et sportifs n'auront suscité autant d'attente. Nous avons partagé l'impatience de tous les acteurs comme celle de ceux qui ont participé aux événements. Aussi, et dans le respect des règles sanitaires et avec toute la prudence qui s'imposait, notre programmation a été maintenue dans sa quasi-totalité. Exception faite du traditionnel feu d'artifice du 15 août reporté, pour des raisons de sécurité et d'organisation évidentes, à la fin de l'année si les voyants sont au vert. **À ce titre, je tiens à remercier chaleureusement les agents des services municipaux qui se sont impliqués et qui ont travaillé à nos côtés pour que la saison estivale soit réussie.**

Le 7 juillet a marqué le Vaucluse et plus particulièrement notre territoire par cette exceptionnelle 11^e étape du Tour de France. Partis de Sorgues, les coureurs ont gravi par deux fois le Ventoux: une première dans l'histoire de la Grande Boucle. Le soir, c'est entourés de Christian Prudhomme et du staff ASO, d'Éric Caritoux et de Bernard Thévenet, de Patrick Chêne à l'initiative du projet, de Laurent Gerra que nous avons rendu hommage au rond-point du cycliste à Robert Chapatte sous le regard ému de son fils Dominique, ré-

dacteur en chef du célèbre magazine *Turbo* pendant plus de 30 ans... Le lendemain, le direct du Tour retraçait cet instant poignant tout en mettant en valeur notre village, ses environs ainsi que Jean-Philippe Reynier, créateur de la stèle.

Un mois plus tard, les sports mécaniques étaient mis à l'honneur au célèbre kilomètre 0. Ayant disparu avec les travaux de la chaussée effectués en 2019, la mythique ligne de départ avait été provisoirement retracée dès juillet 2020. Comme je m'y étais engagé, notre « petit monument historique », réhabilité par une résine spécifique, a été inauguré le 7 août en présence des élus, de personnalités et des administrés. Une journée inoubliable, aux côtés de sportifs exceptionnels venus pour l'occasion, pour le mont Ventoux et pour les célèbres courses de côte. Dans la rubrique Actualités, vous pourrez revivre ces instants qui nous ont fédérés autour d'un héritage spécifique et unique: la 1^{re} course de côte du mont Ventoux. Le Dossier y est exclusivement consacré à l'approche du 120^e anniversaire.

Enfin, les 4 et 5 septembre ont fait date dans le calendrier de notre commune avec la Cardiac des Monts. Sous l'impulsion de Laurent Dubost et en accord

avec sa famille, son éditeur et ses amis, la commune a fait citoyen d'honneur – à titre posthume – Hubert Auriol, charismatique ambassadeur de l'édition 2019-2020 de la Cardiac Ventoux. Un hommage vibrant et unanime du monde du sport présent lors de ce week-end émouvant et sportif. Une page complète y est dédiée dans ce *Passadou* n° 102.

Septembre est aussi pour notre territoire et nos viticulteurs un moment important. Les aléas climatiques laissaient prévoir un déficit de production qui s'est confirmé sans pour autant influencer sur la qualité de la récolte. Les rencontres et les échanges avec notre monde viticole me permettent d'être confiant pour le millésime 2021.

Je ne pourrai terminer cet édito sans rappeler que notre collectivité et notre village ont été durement touchés. **Le 28 août, David Saladin nous quittait prématurément après avoir consacré 30 années de sa carrière professionnelle à Bédoin, au sein des services techniques. Sa disparition nous a tous bouleversés, agents, élus et habitants. Quelques jours plus tard, Pierre Colin, homme engagé et de conviction, maire adjoint durant 16 années au service de notre territoire s'est éteint, entouré de sa famille.**

Alain CONSTANT, Maire de Bédoin
Vice-président de la CoVe

■ *Hommage à David Saladin*



Le 28 août dernier, David SALADIN, « Dadou », nous a quittés. Enfant du pays et du Ventoux, David a consacré 30 ans de sa carrière professionnelle au village, à sa commune et aux administrés.

Avec son frère et ses sœurs, il a marqué de son empreinte Bédoin et les alentours. Sa passion pour notre territoire l'a fait intégrer, très jeune, notre collectivité et plus particulièrement les Services Techniques. Son engagement dans l'organisation des manifestations et l'entretien de notre patrimoine, durant trois décennies, témoigne de son implication d'agent territorial au service de tous.

Au nom de mon conseil municipal, j'adresse, à nouveau, mes plus sincères condoléances à sa famille, à son épouse et à ses deux filles en ces instants si douloureux et assure de tout mon soutien les agents des Services Techniques. ■

Alain CONSTANT,
Maire de Bédoin

■ *Hommage à Pierre Colin*



C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de Pierre COLIN, survenu le 1^{er} septembre dernier.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je tiens à lui témoigner affection et reconnaissance. À titre personnel, je n'oublierai pas

l'homme de conviction engagé pour notre collectivité pendant 16 années. Natif de Lyon, notre village avait su le séduire ainsi que le Ventoux qui lui offrait les randonnées qu'il affectionnait tout particulièrement. Infatigable 1^{er} adjoint, délégué rigoureux aux finances de la commune, Pierre COLIN a marqué de son empreinte l'action municipale de 2001 à 2017.

Reconnu pour la qualité de son travail et ne reculant devant aucune difficulté,

Pierre COLIN avait démissionné de ses fonctions de 1^{er} adjoint le 29 août 2017, pour convenances personnelles.

En ces instants de deuil, j'adresse à ses trois fils, Emmanuel, Laurent et Olivier, à ses petits-enfants et à toute sa famille mes plus sincères condoléances unies à celles des élus de notre territoire. ■

Alain CONSTANT,
Maire de Bédoin

■ *Prévention et lutte contre les feux de forêts*

Le 9 juillet dernier, le Préfet de Vaucluse est venu passer en revue, sur notre territoire, les différents dispositifs mis en place contre les feux de forêt. **Présent aux côtés des équipes du SDIS 84 et des sapeurs-pompiers de Bédoin, j'ai tenu à saluer l'engagement de ces femmes et de ces hommes au quotidien.**

L'actualité estivale a malheureusement confirmé, en Vaucluse comme dans le Var, que les incendies restent un fléau difficile à contenir et particulièrement dangereux. Le 16 août, des centaines d'hectares sont partis en fumée dans les communes voisines, nécessitant le déploiement de plus de 250 sapeurs-pompiers dans des conditions extrêmes. En appui aérien, les hélicoptères de la sécurité civile ainsi que les Canadiens ont

permis, au soir du 19 août, de circonscrire un incendie d'une ampleur inédite.

Nos pensées ont, bien entendu, été pour nos soldats du feu engagés dans la lutte, pour les habitants sinistrés et pour l'ensemble du vignoble vauclusien qui a subi de lourdes pertes. Grâce aux interventions rapides, coordonnées et menées avec la plus grande efficacité de la part des SDIS de plusieurs départements, aucune victime n'a été à déplorer.

Enfin, l'élan de solidarité entre habitants qui s'est immédiatement manifesté mérite d'être largement souligné puisqu'il est venu en soutien de celui des élus ruraux, ayant spontanément proposé toute l'aide logistique nécessaire. À Bédoin, le Centre Culturel ainsi que la salle de l'Oustaou d'Anais avaient été



réquisitionnés, à ma demande, en cas d'urgence.

Que soient, ici, à nouveau remerciés les sapeurs-pompiers de notre territoire, ainsi que ceux de Bédoin et les membres de la Sécurité Civile. ■

Alain CONSTANT,
Maire de Bédoin
Vice-président de la CoVe



■ *Bilan de la première année de mandat dans un contexte sanitaire et financier particulièrement difficile*

■ Le 28 juin 2020, vous avez fait le choix de nous faire confiance et ce dans un contexte exceptionnel lié à la crise sanitaire. Avec un score de 50,17 % des suffrages exprimés (trois listes en présence), une des participations les plus importantes au niveau national (76,11 %), la victoire de notre liste Bédoin Ventoux l'Avenir Ensemble est sans appel.

■ Depuis notre installation avec mon équipe, nous avons d'abord tenu nos engagements personnels : en novembre 2020, nous avons reversé deux mois de nos indemnités d'élus aux intervenants de l'ADMR, au Club du Ventoux et au personnel soignant de la Maison de Retraite. **Un don de 11 200 euros : une première dans notre commune.** Fin mars 2021, je vous ai personnellement annoncé ma mise officielle en disponibilité professionnelle : comme promis, c'est chose faite ! → Je suis donc maire à 100 %, au service de toutes et de tous.

■ Notre travail sur la maîtrise de la dépense publique est notre priorité. L'emprunt obligatoire contracté dès novembre 2020 et à hauteur de 600 000 € servira juste à honorer les factures des chantiers de la précédente mandature. **Nous ferons le maximum pour ré-**

duire nos dépenses et optimiser nos recettes avec, comme objectif, l'intérêt général.

■ Nous avons lancé les principaux axes de campagne, sans projets pharaoniques mais en adéquation avec vos attentes et les finances :

- création de la commission Covid-19 et de la mutuelle communale solidaire,
- mise en place du 1^{er} comité consultatif environnemental et de la démocratie participative,
- lancement de plusieurs programmes d'intérêt collectif :
 - jardins familiaux et partagés,
 - reboisement de notre forêt communale,
 - réhabilitation du chalet Manin,
 - l'étude pour la rénovation des vestiaires du stade,
 - projet d'accession à la propriété pour notre jeunesse,
 - projet de la résidence autonomie,
 - projet de l'implantation d'une station d'essence,
 - aménagement piétonnier de la route de Flassan et sécurisation routière du hameau de Sainte-Colombe.

Tous ces dossiers ont fait l'objet de demandes de subventions, désormais obtenues.

■ Nous améliorons votre quotidien par des travaux d'entretien et d'embellissement visibles : le mobilier urbain a été réhabilité et/ou repeint, une vingtaine de chemins communaux ont été débroussaillés et/ou entièrement nettoyés.

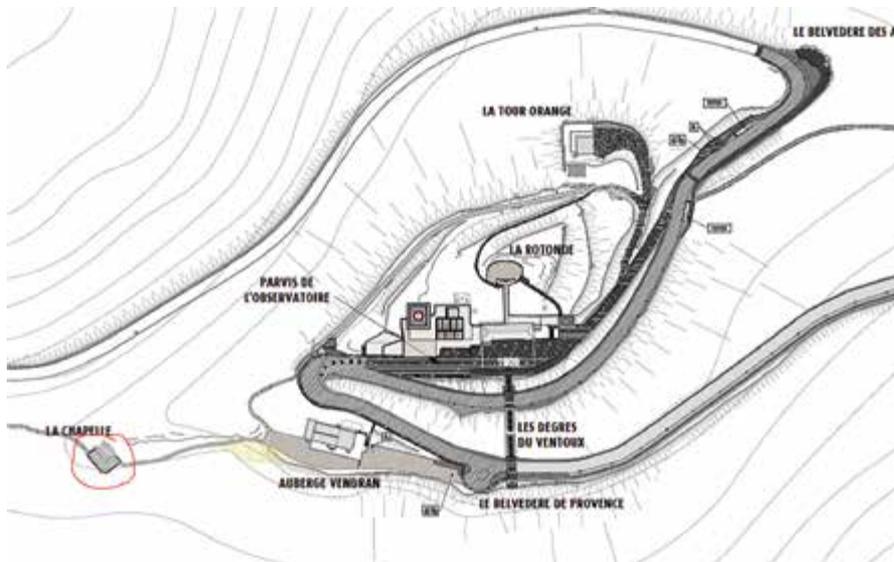
La localisation d'un certain nombre de containers pour les ordures ménagères a été repensée dans le village et les hameaux. L'espace bouliste de la place des Frères-Provane a retrouvé une allure digne de ses pratiquants et les toilettes publiques ont été rénovées. Les containers enterrés situés face au monument aux morts ont enfin été installés après que nous les ayons inscrits, in extremis, au programme « gestion des déchets » de la CoVe.

■ Chaque jour je mesure l'importance de la mission que vous m'avez confiée. Je serai fidèle aux engagements pris auprès de vous et pour vous. Mon investissement à vos côtés est total : ce mandat sera celui de l'écoute, de la sincérité et de la transparence,

Bien à vous,

Alain CONSTANT,
Maire de Bédoin

■ *La chapelle Sainte-Croix, les travaux à proximité et le feu de la Saint-Jean*



Vu avez pu constater qu'un muret ceinture désormais la chapelle Sainte-Croix au sommet du Ventoux. D'aucuns se sont étonnés, lors du feu de la Saint-Jean, en comité réduit, de la présence de ce muret qui empêchera ou du moins rendra plus difficile l'apport du bois à l'avenir mais qui modifie aussi l'environnement historique et naturel à proximité de la chapelle.

Suite au traditionnel feu de la Saint-Jean, de nombreuses rumeurs diffusées par l'ancienne majorité municipale, circulaient évoquant des travaux incohérents validés à la légère par la nouvelle équipe.

► **Amnésie ou pratique mensongère habituelle, aucun travail sur la partie sommitale n'a reçu l'aval de la commune depuis juillet 2020, date d'entrée aux affaires de la nouvelle majorité. Le permis d'aménager avec le muret autour de la chapelle, a été validé par M. Reynard le 16/12/2019! Les erreurs ou manquements sont décidément bien difficiles à assumer, alors autant rejeter la faute sur les autres.**

Élus d'opposition à l'époque, nous avons pu, uniquement lors d'un conseil municipal, évoquer notre scepticisme global sur les réalisations projetées.

À aucun moment l'opposition n'a été conviée à une quelconque réunion de travail ou d'échanges comme pour tous les projets et travaux 2014-2020!

Pour corroborer nos propos, nous avons reçu récemment une facture de 5 000 € pour l'étude d'un projet de 32 logements sociaux initié fin 2016, inconnu par nous et les services, que nous allons devoir payer sur cet exercice. Nous aurons l'occasion d'en reparler pour des raisons budgétaires.

Il nous semblait très important de réagir à ces allégations gratuites et mensongères. Vous trouverez le permis d'aménager validé le 16/12/2019 et le plan associé sur lequel apparaît bien le muret, ces éléments sont à votre disposition si vous souhaitez les consulter en mairie.

Nous profitons également de cette mise au point pour bien vous préciser que le feu de la Saint-Jean a été interdit suite à une décision préfectorale et que la commune à titre exceptionnel a validé la manifestation en comité réduit malgré l'interdiction.

Étant très attachés aux valeurs et aux traditions de notre territoire, nous serons toujours présents et engagés pour faire perdurer notre patrimoine et nos racines contrairement aux allégations de certains. ■

Dominique VISSECO

■ *Notre Centre communal d'action sociale (CCAS) se mobilise pour nos jeunes et nos aînés*

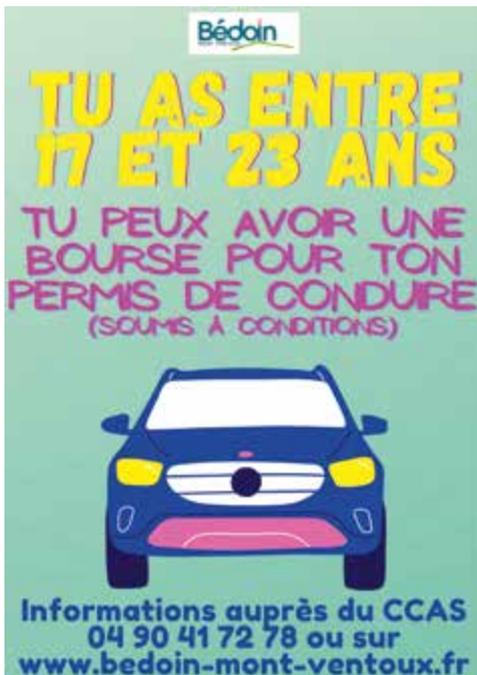
L'objectif du maire et de ses conseillers municipaux est de donner des moyens humains et financiers au CCAS communal qui pourra mettre en place une

politique sociale et solidaire au service des administrés.

Après l'installation de la mutuelle communale, la bourse au

permis de conduire est effective depuis début septembre. Le portage des repas aux aînés est également envisagé pour la fin de l'année. ■





■ Bourse au permis de conduire

Afin d'aider et de favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, document souvent indispensable pour accéder à l'emploi et à la formation, la commune et le CCAS ont mis en place une bourse au permis de conduire.

Les candidats éligibles de 17 à 23 ans recevront une aide forfaitaire de 600 € qui sera versée à l'organisme de formation. Les quotients familiaux supérieurs à 900 € ne seront pas retenus.

Une initiative intéressante pour aider nos jeunes Bédouinains dans la difficulté à décrocher le précieux sésame. ■

Stéphanie CIPPOLA



■ Nos aînés, la commune de Bédoin et la résidence « Albert Artilland »

► Les repas à domicile pour les communes autour de Bédoin évoluent :

Depuis plusieurs années, la Résidence « Albert Artilland » propose une prestation de repas à domicile au profit des aînés de Bédoin et des communes voisines.

Historiquement, ce service était réalisé en partenariat avec l'ADMR qui prenait en charge le transport. De récentes évolutions concernant ces derniers conduisent à une modification du service, notamment avec un prestataire de services pour le transport La Poste et un fournisseur de repas basé dans les Bouches-du-Rhône.

Ces évolutions accélèrent le processus initié par la nouvelle équipe municipale, qui consistait à étudier la faisabilité d'une livraison par la collectivité pour pérenniser ce service au plus proche de nos anciens.

La prise en compte rapide de cette si-

tuation nouvelle est aussi basée sur la qualité des repas fournis par l'EHPAD de Bédoin et l'attachement de nos aînés à ce service.

Après une concertation, l'EHPAD, son président du conseil d'administration M. le Maire Alain Constant et les élus délégués de la commune de Bédoin (Éliane Barnicaud, Carole Perrin, Pascale Begnis) ont fait le choix de travailler ensemble, pour mettre en place une offre coordonnée pour satisfaire la demande et assurer la continuité du service.

La production des repas restera l'apanage de la résidence Albert Artilland, le transport sera très prochainement réalisé conjointement par les deux partenaires qui se sont partagé les charges matérielles et humaines pour compléter la prestation existante.

Pour tous les habitants de Bédoin et alentours, c'est ainsi un service toujours plus local qui se maintient avec une production, une distribution et « une voix

au bout du fil » qui seront toutes assurées par deux acteurs majeurs de notre territoire.

Une communication sera faite dans les jours à venir précisant les données du projet et notamment la date de sa mise en œuvre.

Dans cette attente, l'EHPAD (04 90 65 64 14) et la mairie sont à votre écoute pour toute question...

Nous pouvons nous féliciter de cette entente qui permettra le maintien d'un service de qualité avec une proximité et une écoute, pour une solidarité bienveillante ancrée dans notre territoire rural. ■

Éric MATTEO,
Directeur adjoint de la Maison
Albert Artilland

Alain CONSTANT,
Président du conseil
d'administration

■ *Tour de France: une journée mémorable en Vaucluse et pour Bédoin!*

Le 7 juillet dernier, la 11^e étape du Tour de France honorait le mont Ventoux de deux ascensions: une première dans l'histoire de la Grande Boucle. Partis de Sorgues, les coureurs se sont élancés à l'assaut du Géant de Provence, d'abord par Sault puis par Bédoin avant de rejoindre la ville d'arrivée, Malaucène.

En remportant cette étape mythique, le champion Belge Wout Van Aert, grâce au travail de toute son équipe, a surclassé l'ensemble des autres grands noms du cyclisme engagés sur cette édition 2021. Deux passages exceptionnels au sommet, une journée riche en rencontres et en échanges pour un événement suivi en direct par plus de 190 pays à travers le monde. Le public et les touristes, nombreux pour une telle occasion, ont pu découvrir ou redécouvrir notre territoire, nos commerces et participer à la vie économique de notre commune.

En fin d'après-midi à 19h30, Christian Prudhomme et le staff ASO inauguraient, aux côtés du maire Alain Constant, la stèle en hommage à Robert Chapatte qui aura eu 100 ans cette année. Cette initiative de Patrick Chêne et des journalistes de France TV a ému les participants sous le regard de Dominique Chapatte, journaliste sportif comme son père et Directeur du magazine Turbo, de Laurent Gerra venu en inconditionnel du Tour et en ami, de Bernard Thévenet, d'Éric Caritoux notre légende locale, des élus et de Jean-Philippe Reynier le créateur de la stèle visible au rond-point du cycliste.

Cher Robert,

Le 19 janvier 1997, vous vous élanciez dans une dernière échappée, laissant tous les foyers de l'Hexagone sans voix... Parce que vous étiez et vous êtes toujours « la voix du Tour de France », cette voix caractéristique, charismatique, teintée d'accent parisien qui nous était si familière. Fidèle compagnon de route de la Grande-Boucle, sa popularité vous doit beaucoup

comme se plaisait à le dire Jean-Marie Leblanc directeur du Tour de 1989 à 2006. Ancien coureur cycliste professionnel, vous avez pris part, notamment, à cinq éditions du Tour de France de 1948 à 1952.

En 1950, vous vous consacrez au journalisme à l'Aurore puis au Provençal. Après un passage à la radio, sur Europe 1, c'est Antenne 2 qui vous accueille en plateau dès 1975.

Dans la foulée, vous devenez Chef du Service des Sports et donnez naissance au célèbre Stade 2 dominical, magazine entièrement consacré à l'activité sportive à travers le monde.

Cette émission, de 70 minutes en direct et en public, deviendra la plus populaire et la plus durable du paysage audiovisuel Français.

Vous enchaînez des audiences records, les grands noms du sport se pressent à vos côtés, les jeunes journalistes vous considèrent, à juste titre, comme un pionnier et un modèle du genre...

Parmi eux, il en est un qui se distingue

et que vous remarquez très vite: Patrick Chêne, alors journaliste à l'Équipe.

Vous l'embauchez en 1985 en lui donnant pour simple consigne: « ... dans ce métier, il faut aimer les gens... » Pari réussi, votre aventure professionnelle est un succès retentissant, le fils spirituel est au rendez-vous!

Il vous succédera en 1992 en tant que présentateur de Stade 2 et avant en tant que commentateur pour le Tour dès 1989. Votre amitié et votre complicité sont de notoriété publique: ensemble vous avez créé un style, réinventé le direct et, par le miracle de la télévision, conquis et ravi les Français.

Votre souvenir, Robert, demeure intact chez les anciennes et les nouvelles générations. Ce soir, en présence de votre fils Dominique venu spécialement de Paris, de votre fils spirituel Patrick, à l'initiative de ce moment rempli d'émotion, du charismatique patron du Tour Christian et de vos amis vous devenez, à titre posthume, citoyen de Bédoin-mont-Ventoux.



Cette stèle est la vôtre: après 80 heures de travail exceptionnel des Ateliers Reynier, de Ventoux-Meca-Soudure, du concours précieux de l'entreprise Dall'Agnola et de nos agents des Services Techniques, cette œuvre vous ressemble.

La subtile association béton-inox-fer nous transmet toute la force et l'énergie qu'il vous a fallu pour imposer votre style. Le chrono, mythique symbole du générique Stade 2, la représentation du monde en référence aux événements sportifs à travers la planète, le tout enveloppé de votre signature nous rappelle combien nos aînés et nous attendions avec impatience le dimanche à 17h30...

Posé à côté et en souvenir de votre passion, ce vélo nous rappelle vos exploits de pistard d'abord aux épreuves américaines et, plus tard, au vélodrome d'Hiver et aux Six Jours d'Alger en 1946...

Vous auriez eu 100 ans cette année, Robert.

À l'issue de cette 11^e étape inédite et magique puisque couronnée par deux ascensions du Ventoux et dédiée aux victimes du terrorisme, vous prenez, dans nos mémoires, une place particulière.

Henri Longfellow, poète américain, écrivait:

« La vie des grands hommes nous rappelle que nous pouvons rendre notre vie sublime et laisser derrière nous, après la mort, des empreintes sur le sable du temps »

Nul doute que votre trace, Robert, s'inscrit dans l'histoire de Bédoin et que les générations futures se souviendront de vous avec autant d'émotion et d'admiration que nous tous ici réunis ce soir.

Le lendemain, France TV relayait l'événement durant 30 secondes sur le direct du Tour de la 12^e étape... Merci, encore, à Patrick Chêne pour cette subtile mise à l'honneur de notre village au détour d'un bien bel hommage à un grand monsieur du sport: Robert Chapatte. ■

**Alain CONSTANT,
et Gilles BERNARD**

■ Les Artisans du Mistral – Ancienne caserne des Pompiers



► La Caserne des Artisans, un projet novateur qui répond aux évolutions de notre société et diversifie notre offre touristique pour la plus grande joie de nos visiteurs.

Fin 2020, alors que nos interrogations légitimes sur l'opportunité de transférer l'office de tourisme actuel vers l'ancienne caserne des pompiers demeurent, nous rencontrons un collectif d'artisans à la recherche d'un local pour exposer leurs créations artistiques.

Pour rappel, nos interrogations se portaient à l'époque sur le fait que le futur office s'orientait vers la vente de produits du terroir venant concurrencer notre économie locale. Ce nouvel emplacement, en retrait de toute visibilité, inadapté tant en surface qu'au regard des mutations numériques qui s'opèrent ne répondait clairement plus à l'évolution du comportement d'un tourisme orienté vers des modes de communication modernes et innovants. En effet, toutes les études montrent une stagnation de ce type d'établissement malgré une évolution notable de la fréquentation de

nos communes, en particulier Bédoin. Le virage du numérique sera donc rapidement pris afin de répondre aux besoins actuels du nouvel office intercommunal.

► **Immédiateté et disponibilité de l'information quelle que soit l'heure, le lieu et sans se déplacer, telles sont les attentes et les évolutions inéluctables du service à apporter.**

N'ayant aucune visibilité de la part de l'office de tourisme intercommunal sur ses volontés à intégrer les lieux au printemps 2020 et doutant de cette opportunité, l'option d'accueillir en 2021 le collectif des artisans a été retenue.

Le bâtiment, réhabilité et agrandi, présente alors un coût de réalisation bien excessif. L'idée première a donc été d'occuper les lieux avec le plus de valeur ajoutée possible et d'intérêt pour notre commune, tout en limitant les coûts de fonctionnement.

Opération réussie puisque les charges des deux bâtiments sont ainsi couvertes et la satisfaction de nos vacanciers au

rendez-vous. Un défi largement relevé, à la hauteur des attentes dans un contexte sanitaire difficile pour tous nos artisans.

Pour le collectif comme pour les élus, la Caserne des Artisans est une aventure associative riche en rencontres et en découvertes. Nous saluons, à ce titre, la qualité de préparation et celle de l'engagement de toutes les parties sur ce projet. La création de l'association, le choix des 14 artisans et des exposants temporaires, la mise en place du partenariat avec la collectivité, l'installation de la boutique et son ouverture en juin 2021 n'auraient pu se faire sans cette indispensable énergie de chacun. À ce jour, le collectif continue de recevoir des candidatures d'artistes qui souhaitent intégrer ce lieu...

12 846 visiteurs/acheteurs ont franchi la porte pour aller à la rencontre des artisans. Une cellule de comptage a été mise en place à l'entrée de la Caserne quinze jours après son ouverture.

Les nouveaux venus dans le monde artisanal sont confiants, continuent à développer leurs créations alors que les plus confirmés ont pérennisé leur activité grâce à une fréquentation soutenue du public.

En termes de communication, les acteurs ont été au rendez-vous

- 2 articles dans *La Provence* ;
- 1 article dans *Ventoux Magazine* ;
- 2 articles dans *L'Eco du Mardi*
- 2 interviews sur France Bleu Vaucluse.

Un bilan interviendra en fin d'année avec la mairie afin de partager les avis et les retours sur ce partenariat qui a d'ores et déjà séduit les visiteurs ravis de découvrir un travail artisanal et un savoir-faire. ■

Patrick EMOND

■ Une ligne de départ inaugurée avec les belles mécaniques



Le 7 août dernier, les lettres de noblesse étaient redonnées à la légendaire Ligne de Départ connue dans le monde entier. Le maire, Alain Constant, s'y était engagé au soir de son élection en juillet 2020 devant des administrés passionnés par l'histoire du Ventoux. Disparu en 2019 suite à des travaux, cet élément de notre patrimoine avait été retracé avant la pose définitive d'une résine spécifique et aptée.

De grands noms du sport, les élus de notre territoire, les habitants venus

nombreux et les touristes, se sont réunis autour d'Éric Caritoux figure incontournable du cyclisme et champion de France sur route en 1988 et 1989, de Jimmy Mieusset ancien pilote légendaire champion de France de la montagne et vainqueur en 1976 de la dernière course

de côte du Ventoux, de Stéphane Chambon pilote moto quintuple Guidon d'Or, de Christophe Lapierre pilote automobile et quintuple champion Porsche Carrera Cup France, de Raphaël Rondoni pilote automobile amateur et de Laurent Rondoni, son père, tous deux à la tête de l'entreprise Ventoux Moteurs Ingénierie et des membres de l'Alpine Ventoux Club.

À l'issue d'un discours évoquant la mémoire des sports automobiles sur le Ventoux par le maire Alain Constant, le coup de ruban s'est effectué sous les yeux émus des participants et des

spectateurs. Le 1^{er} magistrat a également fait allusion à un potentiel événement en 2022 à l'occasion des 120 ans de la 1^{re} « Cette journée nous donne aussi l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à la naissance des fameuses courses de côte du Ventoux qui ont rassemblé entre 1902 et 1976 les grands noms de l'industrie automobile et les pilotes les plus chevronnés. »

Il n'en fallait pas plus pour que les 4 mètres du ruban tricolore installé pour l'occasion soient hâtivement récupérés, en morceaux, par les habitants en souvenir de cette journée inoubliable avant que la vingtaine de véhicules de luxe d'époque, le bolide Porsche de Christophe Lapierre ainsi que les motos s'élancent à l'assaut du Géant de Provence malgré un épais brouillard !

Merci à tous d'avoir répondu présents et rendu si attachant cet événement honoré par la presse locale et épinglé à la une de l'un de nos quotidiens ! ■

Emmanuele VALERIAN

■ De tout cœur avec le Ventoux et Hubert Auriol

L'édition 2020-2021 a remplacé la Cardiac Ventoux par la Cardiac des Monts. Sous l'impulsion de son fondateur et président Laurent Dubost, ancien sportif de haut niveau, pilote auto-moto, notre commune est officiellement devenue partenaire de cette association au même titre que la Baie du Mont Saint-Michel. L'importance du sport dans le suivi du traitement des maladies cardiovasculaires en est le thème principal, thème que le Professeur François Carré, spécialiste en physiologie cardiovasculaire au CHU de Rennes, a bien voulu aborder lors de sa conférence samedi 4 septembre au centre culturel Hélien Adam.

Quelques instants auparavant, le maire Alain Constant venait d'inaugurer une

exposition photos rendant hommage au charismatique parrain de la Cardiac Ventoux 2020 : Hubert Auriol malheureusement disparu le 10 janvier 2021... C'est en compagnie de nombreuses personnalités du sport, dont Patrick Chêne l'ami de toujours, des élus, de la famille d'Hubert Auriol et de ses proches que le 1^{er} magistrat a retracé le parcours exceptionnel du triple champion du Paris-Dakar, du détenteur du record du tour du monde en avion et de cet humaniste salué pour ses actions menées en Afrique durant de nombreuses années. Fasciné par ce continent qui l'avait vu naître, Hubert Auriol est bien vite devenu « Hubert l'Africain » Au détour des clichés exposés et extraits de l'ouvrage autobiographique T.D.S.P.P. (Tout Droit

Sur la Piste Principale), Soumia, sa compagne, Catherine, sa sœur, et l'assistance ont revécu, l'espace d'un instant, cette épopée magique et parfois douloureuse du Paris-Dakar... Pour l'occasion, une moto sur laquelle Hubert Auriol avait roulé dans les dunes était posée sur le parvis du centre culturel : merci Martin pour ce clin d'œil réussi !

Le lendemain, dimanche 5 septembre, Place de la République, les habitants, les 65 cyclistes inscrits aux deux courses de la Cardiac des Monts écoutaient, dans le recueillement et l'émotion l'hommage vibrant rendu par Alain Constant à Hubert Auriol.

Dominique SOUMILLE



Cher Hubert,

Vous êtes né à Addis-Abeba en Éthiopie le 7 juin 1952 où votre père était directeur du chemin de fer franco-éthiopien. L'Afrique est pour vous, et je vous cite, « un continent fabuleux, surtout pour un enfant : des paysages variés, des couleurs, des bruits, des odeurs à nuls autres pareils ».

Dès 1970, vous vous passionnez pour la moto trial, discipline dans laquelle vous excellez rapidement. 1973 est l'année des premières compétitions qui s'enchaînent et vous remportez, en 1980, le championnat de France d'enduro. Votre carrière en sport mécanique est lancée.

Le grand public vous découvre, roulant « à toute allure » à travers le désert et les dunes avec le rallye Paris-Dakar. Vous remportez les éditions de 1981 et de 1983 et participez à seize reprises à ce défi qui vous vaut le surnom de « Hubert l'Africain ». Vous devenez, alors, le seul pilote à s'être imposé au guidon d'une moto, puis au volant d'une voiture en 1992.

Mais c'est en 1987 que vous devenez la Légende du Dakar. La France et le monde entier assistent, impuissants, à votre chute à 20 km de l'arrivée de l'épreuve à Saint-Louis. Dans un effort surhumain, vous parvenez à vous relever vous et votre machine : personne ne sait encore le calvaire que vous vivez. Dans un nuage de fumée, vous franchissez la ligne d'arrivée au bord de l'évanouissement. Votre souffrance est insoutenable, les téléspectateurs découvrent stupéfaits que vous avez les deux chevilles fracturées. C'est pour vous l'étape du courage mais qui marque la fin des courses à moto. Dans votre ouvrage, Paris-Dakar, une histoire d'hommes, vous reviendrez longuement sur ce terrible épisode de votre vie de sportif...

C'est l'heure de la convalescence que vous

menez d'une main de maître. La même année, entouré de vos amis Henri Pescarolo, Patrick Fourticq et Arthur Powell, vous battez le record du tour du monde en avion à hélices détenu par Hughes. Aux commandes d'un appareil Lockheed 18, vous bouclez les 23852 km en 88 heures et 49 minutes. Encore aujourd'hui, vous en restez le détenteur.

Vous revenez plus fort que jamais sur le Paris-Dakar dont vous prenez la direc-

Race à la demande des pays africains. Vous y reprenez les valeurs des rallyes raids et prenez en compte les nouveaux aspects sécuritaires et environnementaux. C'est un succès : l'Africa Race devient, en 2009, l'Africa Eco Race et s'engage aux côtés de l'Association Mondiale des Amis de l'Enfance. Votre altruisme est salué à travers le monde entier. À ce titre, vous recevez la distinction de Chevalier de l'Ordre National du Mérite puis celle de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Aujourd'hui, en présence de votre sœur Catherine, de votre beau-frère, de votre compagne Soumia et de vos amis réunis sur cette symbolique place de la République, c'est la commune de Bédoin qui souhaite vous faire citoyen d'honneur. Ambassadeur charismatique de la 2^e Cardiac-Ventoux édition 2019-2020 durant laquelle j'ai eu le privilège et l'honneur de vous rencontrer peu de temps avant votre décès qui a bouleversé la France entière, j'associe

à cet instant Jenna, Julie et Leslie, vos trois filles.

Aussi, à titre posthume, avec beaucoup d'émotion en ce 5 septembre 2021 je vous remets, cher Hubert, par l'intercession de votre compagne Soumia, cette médaille de la ville et du mont Ventoux.

En accord avec sa compagne et sa famille, ce sportif accompli, reconnu et salué dans le monde entier, était fait citoyen d'honneur de la commune à titre posthume. C'est devant le portrait géant de son défunt compagnon, un parterre de photographes et de journalistes, que Soumia a reçu la médaille de la ville de Bédoin avant de s'élancer sur les pentes du Géant de Provence sous un soleil radieux. ■

Alain CONSTANT



tion entre 1995 et 2004. Thierry Sabine n'est plus, vous apportez votre propre expérience d'aventurier à la course tout en veillant à réaliser, année après année, « quelque chose de faisable par tout un chacun ». Pour vous, le Dakar « n'est pas seulement une course. Le côté humain est essentiel », vous y resterez très attaché.

Mais vous avez plusieurs cordes à votre arc : en 2001, vous devenez le premier présentateur de l'émission d'aventure Koh-Lanta en Thaïlande. L'équipe apprécie votre professionnalisme, votre bienveillance et votre humilité. Denis Brogniart votre successeur dira de vous : « c'est un homme élégant dans tous les sens du terme, un fédérateur, un aventurier, un champion et un organisateur de rallyes reconnu ».

En 2008, Hubert, vous créez avec Jean-Louis Schlessler et René Metge l'Africa

■ Des festivités sous le signe de la reprise



Pari tenu et réussi pour le maintien des festivités cet été.

Que ce soit dans le hameau des Baux début juillet, place de la République au centre du village et pour la fête de Sainte-Colombe, la population et les touristes ont répondu présents. Aux sons des rythmes rock des Namas Pamous et du groupe AXIOM, des New Gypsies venus de Camargue avec leurs guitares et leurs voix caractéristiques, du Collectif Orchestra et de leur Rosalie, des Blues

Maracas et de l'Orchestre Pascal Mas, les nuits d'été, à Bédoin, ont été animées.

Merci à tous ces artistes investis et passionnés!

Avec les services municipaux présents à nos côtés, l'édition 2021 s'est inscrite sous le signe de la reprise vers une quasi-normalité. Après la réouverture de nos commerces et de leurs terrasses, le temps du divertissement et de la convivialité était enfin venu.

« Malgré l'instauration du passe sanitaire et de ses contraintes, je suis quand même satisfait du déroulement de nos festivités et de notre fête votive. Alors que bon nombre de communes voisines ont annulé et/ou reporté leurs manifestations, nous avons fait le choix, à Bédoin, de les maintenir en grande partie. Seul le feu d'artifice, trop complexe à organiser au regard des conditions imposées a été reprogrammé. Une formule plus réduite est à l'étude à l'occasion du Noël des All Stars » (Alain Constant)

Les concours de pétanque aux Baux et à Sainte-Colombe ont été plébiscités. Organisés par le Tennis Club d'abord les 3/4 et 5 juillet et les 27/28 et 29 août derniers, les participants se sont déplacés de tout le Vaucluse, tout en respectant le dispositif lié au passe sanitaire appliqué dans la commune.

À l'année prochaine! ■

Emmanuèle VALÉRIAN

■ Conseil municipal du 9 juin 2021

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 10 avril 2021

1 – Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin - service voirie-convention de mise à disposition partielle

Le conseil municipal décide à l'unanimité:
- d'approuver la convention relative à la mise à disposition partielle du service voirie de la CoVe auprès de notre com-

mune (84 796 € pour 2 ans).

2 – Syndicat d'énergie vauclusien - transfert de la compétence optionnelle infrastructure de recharge pour véhicules hybrides et électriques.

Le CM décide à l'unanimité:
- de transférer au syndicat d'énergie vauclusien la compétence « IRVE ».

3 – Cocadis, cession droit de bail chalet cadastré section AB n° 44

Le CM décide à l'unanimité:
- de donner un avis favorable au projet de vente du chalet et d'autoriser le notaire à poursuivre cette vente pour le droit de bail restant à courir.

4 – Mise en place du référentiel budgétaire et comptable M 57

Ce référentiel sera mis en place dans les collectivités locales au 1^{er} janvier 2024 dans un souci de simplification.

Le CM décide à l'unanimité :

- d'autoriser l'utilisation au 1^{er} janvier 2022 par anticipation du référentiel M 57 pour la tenue de la comptabilité communale.

5 – Budget annexe 2021 - piscine-camping-tennis - décision modificative n° 1

Le CM décide à l'unanimité :

- d'approuver la décision modificative n° 1 (le transfert de crédits porte sur 10000 € pour l'achat de matériel de bureau et d'informatique).

6 – Accueil de loisirs, séjour été 2021

Le CM décide à l'unanimité :

- d'approuver l'organisation de 2 séjours pendant l'été 2021. Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial. Le coût est supérieur pour les enfants des communes extérieures.

- d'approuver le versement par les familles d'un acompte de 50 % au moment de l'inscription.

7 – Droit de place - exonération

Le CM décide à l'unanimité :

- d'exonérer du paiement des droits de place les exposants du marché du lundi matin dont la présence n'a pas été autorisée sur la période du 5 avril au 17 mai 2021.

8 – Salles municipales-modalités et tarifs de mise à disposition

Le CM décide à la majorité (19 pour, 4 abstentions : Olivier Mercier, Yannick Charreteur, Michel Pape, Anne Capozzo) d'approuver les modalités d'occupation et les nouveaux tarifs applicables à partir des réservations effectuées dès le 1^{er} juillet 2021 pour les salles de l'Oustaou d'Anaïs et du centre culturel.

9 – Transformation numérique des collectivités territoriales - approbation du projet

Le CM décide à l'unanimité :

- d'acter la candidature de la commune dans le cadre de l'appel à projet « fonds de transformation numérique des collectivités territoriales » du plan de relance de l'État.

10 – Création d'une station de lavage des pulvérisateurs agricoles et de traitement des effluents phytosanitaires

Le CM décide à la majorité (22 pour et une abstention : Yannick Charreteur) :

- d'approuver le projet de création ci-dessus (ce projet peut bénéficier d'un dispositif d'aide de l'UE et de la région Sud à hauteur de 80 %, la commune ne portera le projet que si elle obtient les financements sollicités).

11 – Acquisition foncière - parcelle cadastrée G 2201

Le CM décide à l'unanimité :

- d'acquérir la parcelle à l'euro symbolique (superficie 1802 m², quartier des Florans en zone agricole du PLU)

12 – Indemnité horaire travaux supplémentaires

Le CM décide à l'unanimité :

- d'instaurer le versement d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les fonctionnaires titulaires ou stagiaires et les agents contractuels de droit public ;

- de compenser prioritairement les heures supplémentaires et complémentaires par l'attribution d'un repos compensateur. Le choix entre repos compensateur ou indemnisation est laissé à la libre appréciation de l'autorité territoriale.

13 – Modification du tableau des effectifs - emplois permanents et non permanents

Le CM décide cette modification à l'unanimité.

14 – Motion de soutien aux sapeurs-pompiers

La directive européenne n° 2003-88-CE risque d'impacter l'aménagement du temps de travail des sapeurs pompiers volontaires. Le CM souhaite apporter son soutien à la motion de l'association des maires du Vaucluse et demande au gouvernement de s'opposer à cette directive afin de garantir la préservation de notre modèle de sécurité civile. Le CM décide à l'unanimité d'approuver cette motion.

Information :

L'état des décisions du maire pour la période du 06/04/2021 au 28/05/2021 est consultable sur le site de la mairie. ■

■ Conseil municipal du 12 juillet 2021

Approbation du compte rendu de la séance du 09/06/2021 à l'unanimité

1 – CoVe - fonds de concours 2021

Le CM décide à l'unanimité :

- d'approuver le versement d'un fond

de concours d'un montant de 114226 € pour 2021.

2 – Convention de servitude avec ENEDIS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation

du réseau électrique, des travaux sont envisagés par ENEDIS. Le CM décide à l'unanimité :

- d'approuver la convention de servitude devant intervenir entre la commune et ENEDIS.

3 – Redevance d'occupation

du domaine public-exonération pour le 2^e trimestre 2021.

Considérant que la crise sanitaire a fortement impacté l'activité économique, le CM décide à l'unanimité :

- d'approuver l'exonération du paiement de la redevance d'occupation du domaine public (terrasses, étalages, autres supports commerciaux) pour le 2^e trimestre 2021.

4 – Budget principal commune 2021 : décision modificative n° 1

Le CM décide à la majorité (4 abstentions : Olivier Mercier, Yannick Charreteur, Michel Pape, Anne Capozzo) de prévoir les crédits nécessaires :

- au versement de subventions exceptionnelles;
- à la création du lotissement communal.

5 – Budget annexe lotissement-approbation

Le CM décide à la majorité des votants (5 abstentions : Patrick Campon, Olivier mercier, Yannick Charreteur, Michel Pape, Anne Capozzo) :

- d'approuver le budget annexe 2021 du lotissement (section de fonctionnement : 1 096 310 € ; section d'investissement : 1 095 800 €).

6 - Fête votive-subventions exceptionnelles aux associations

Le CM décide à l'unanimité d'accorder des subventions exceptionnelles (concours de boules) :

- 600 € au tennis club
- 500 € au Ventoux-sud FC Mazan-Bédoin.

7 – Rythmes scolaires-renouvellement de la demande de dérogation

Le CM décide à l'unanimité :

- d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès du DASEN de Vaucluse le renouvellement pour une période de 3 ans de

la dérogation permettant d'organiser la semaine scolaire des écoles sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours.

8 – Accueil de loisirs-séjour d'été supplémentaire et convention de financement avec la MSA Alpes-Vaucluse

Le CM décide à l'unanimité :

- d'approuver l'organisation d'un 3^e séjour pendant l'été 2021 pour l'accueil collectif de mineurs;

- de donner un avis favorable à des tarifs identiques à ceux des 2 premiers séjours;

- d'approuver le versement d'un acompte de 50 % au moment de l'inscription;

- d'approuver la convention de financement « grandir en milieu rural » avec la MSA Alpes-Vaucluse.

9 – Gestion des stations du mont Ventoux par la CoVe-restitution des biens par le PNR du mont Ventoux et organisation de leur mise à disposition

Le CM décide à la majorité (22 pour, 1 contre : Patrick Campon) :

- d'approuver le transfert en pleine propriété au bénéfice de la commune des biens du PNR du mont Ventoux nécessaires à l'exercice de la compétence du développement touristique du mont Ventoux;

- d'approuver le transfert à la CoVe de l'ensemble des équipements de la station du chalet Reynard;

- d'approuver la convention de mise à disposition des terrains d'assiette du chalet Reynard à la CoVe.

10 – Lotissement communal-critères d'attribution des lots

Le CM décide à la majorité (19 pour, 4 abstentions : Olivier Mercier, Yannick Charreteur, Michel Pape, Anne Capozzo) :

- de donner un avis favorable aux modalités de dépôt des dossiers de candidatures;

- d'approuver les critères d'attribution des lots au sein du futur lotissement communal.

11 – Modification du tableau des effectifs-emplois permanents et non permanents

Le CM décide à l'unanimité :

- d'approuver pour le budget principal de la commune :

- la création d'un emploi permanent d'adjoint technique (20/35 heures) ;

- 2 postes d'adjoints techniques contractuels dont l'un à temps non complet ;

- 2 postes d'adjoints d'animation contractuels.

12 – Motion de soutien fédération nationale des communes forestières

Le CM décide à l'unanimité :

- de demander le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes forestières ;

- la révision complète du contrat d'objectif et de performance Etat-ONF.

Information

L'état des décisions du maire pour la période du 07/06/2021 au 02/07/2021 est consultable sur le site de la mairie.

NB

Le compte rendu résumé des délibérations du conseil municipal publié dans le *Passadou* n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation en mairie ou sur le site de la mairie :

<http://www.bedoin-mont-ventoux.fr/vie-municipale/les-seances-du-conseil-municipal.html>





Avant

Travaux chemin des moulins

Le 12 avril 2021, la chute d'un arbre endommageait le réseau électrique haute tension de la commune et la ligne BT, chemin des Moulins, alimentant le site réservoir, production et reprise des Basses Pessades, site stratégique et central pour la distribution d'eau potable dans la commune.

La coupure du réseau électrique a touché la quasi-intégralité de la commune de 14 heures à environ 20 heures. Le service d'astreinte de SUEZ a dû installer, en urgence, un groupe électrogène afin d'assurer la continuité de l'alimentation en eau potable pour les habitants.

Devant notre insistance, environ deux mois plus tard le 16 juin 2021, ENEDIS a pris à sa charge la coupe à 3 mètres des peupliers qui présentaient un risque majeur, sécurisant ainsi toute la parcelle concernée. La prise en compte rapide du sujet avec un vrai suivi a permis de mener, à bien, cette opération importante pour nos administrés.

Par le passé, la commune a trop souvent été confrontée (2016, 2019) à ce type de problèmes lors d'intempéries, sans véritablement les résoudre.

Depuis, nous avons recensé dans le prolongement de la ligne HT, un arbre qui présente un risque. Une procédure est en cours pour finaliser l'intégralité de la sécurisation du tronçon électrique haute tension du chemin des Moulins. ■

Patrick ROSSETTI

Après



Les travaux du quotidien se poursuivent à Bédoin et dans les hameaux!

Villa des Bruns	Entretien du site
Entretien église Saint-Pierre	Nettoyage fin de travaux
Reprise du dallage autour de l'église Saint-Pierre	Reprise du dallage de pierre, mise en place du béton sablé
Adduction eau potable route du Ventoux, route des Héritiers, les Vendrans	Changement des canalisations vétustes (en juin puis en septembre)
Réhabilitation et enfouissement des réseaux chemin des Remparts, Portail Catheron	Mise en place de canalisations aux normes et enfouissement d'autres réseaux
Plateau ralentisseur Sainte-Colombe	Sécurisation de la traversée du hameau
Pose de panneaux d'agglomération aux entrées de Bédoin et de Sainte-Colombe	Remplacement de panneaux manquants et/ou volés
Réfection totale des WC publics Place des Frères-Provane	Création des espaces féminin et masculin avec deux urinoirs + rampe accessibilité PMR
Reprise, en grave, des chemins communaux	Liste : Christol, Bélézy, stand de tir, Fatiguons Bédoin aux Baux, Grange Neuve, Grange d'Allemand, Sainte-Colombe, parking pompier, De la cave au Moulin et Draille de Bélézy
Campagne de bouchage des nids de poule des chemins ruraux (en cours)	Chemins des Sablas, des Ardoins, des Chalons, Grange-Neuve
Écoles	Travaux d'entretien et installation des tableaux numériques dans les classes
Platanes place des Frères-Provane	Décassement + traitement des racines contre le chancre

Hameau de Sainte-Colombe: Sécurisation de l'axe routier à l'entrée côté Bédoin – passage du hameau à 30 km/h

Dans le cadre du programme de sécurisation des axes routiers traversant notre commune voulu par la municipalité, et comme les élus s'y étaient engagés dès août 2020, un premier ralentisseur a été installé dans le hameau. En partenariat avec le Département propriétaire de la voie, le projet éligible à une subvention obtenue de 5 636 € devient, enfin, réalité depuis fin septembre. Il est vrai, aussi, que les habitants de Sainte-Colombe attendaient une mise en sécurité de la traversée depuis bien longtemps. Le coût de l'opération s'élève à 12 000 € HT signalétique comprise.



Une étude est lancée pour sécuriser également l'entrée du hameau côté Mont Ventoux. Un plateau ralentisseur ou un feu tricolore pédagogique sera mis en place en 2022.





Points de collecte des déchets



Notre village a connu une fréquentation estivale historique impliquant, de fait, un surplus de déchets en matière d'ordures ménagères et de tri sélectif.

Le point d'apport volontaire à proximité du monument aux morts a beaucoup mieux fonctionné que les années précédentes grâce aux conteneurs enterrés installés en avril dernier, leur capacité de collecte étant bien supérieure à celle des traditionnels bacs. Très peu de débordements et dépôts ont été constatés sur cette zone.

Afin de renforcer la lutte contre les dépôts sauvages, des caméras de vidéosurveillance seront installées prochainement sur l'ensemble du secteur, ainsi que sur la place des Frères-Provane. Une extension du réseau est également prévue sur le point de collecte de la rue des Epoux-Tramier.

Les demandes d'autorisation préfectorales ont été lancées au printemps, elles passeront en commission dès que possible. Les travaux pourront dès lors débuter.



Effarouchement des étourneaux

Fin septembre, nous avons contacté M. Toubas, un spécialiste de la gestion des nuisances animales, pour évoquer deux sujets majeurs et préoccupants depuis plusieurs années, la présence des étourneaux à l'automne pour un mois ou deux ainsi que la prolifération des pigeons.

« L'étourneau est un oiseau migrateur qui descend dans le Sud en ce moment pour aller chercher la chaleur. Pendant la journée, il évolue dans les campagnes pour se nourrir. C'est à la nuit tombée qu'il revient en ville pour chercher un peu plus de chaleur ». Sa présence occasionne de nombreux désagréments notamment les fientes qui s'accumulent au sol mais aussi sur les véhicules causant insalubrité et odeur pestilentielle.

L'intervention réalisée consiste à effaroucher les étourneaux avec des rapaces et des moyens pyrotechniques, le but étant de faire fuir les colonies vers d'autres lieux. L'opération sera reconduite en 2022 si les résultats sont probants.

Pour lutter contre la prolifération des pigeons, une réflexion est engagée pour faire baisser la concentration à un niveau raisonnable. Une action sera très certainement engagée en 2022, nous vous tiendrons informés. ■

**Patrick ROSSETTI
et Patrick EMOND**

■ Les projets et travaux majeurs de la commune

Les travaux de sécurisation de la route de Flassan.

Route de Flassan : les travaux de sécurisation sont prévus fin octobre. Un trottoir sera réalisé sur environ 560 mètres entre la rue de l'Abbé Durand et le chemin de Bédoin aux Baux.



Une convention a été passée entre la commune et le Département de Vaucluse. Les travaux permettront l'enfouissement des réseaux « basse tension » et « Orange » ainsi que la mise en œuvre du réseau d'éclairage public.

La fin des travaux est estimée pour le printemps 2022. L'enveloppe prévisionnelle totale des travaux s'élève à 340 729€ HT, la part communale étant de 166 870€ HT.

Un coût additionnel est provisionné pour l'extension de l'éclairage. À noter l'obtention d'une subvention de l'État pour un montant de 58 000 €. ●●➔

Le chalet Manin

Suite à l'appel d'offres lancé fin juin nous sommes actuellement dans la phase des analyses. À noter que la situation actuelle n'est guère propice à l'obtention de tarifications optimisées car la pénurie de matières premières (bois, fer etc....) fait bondir les coûts des matériaux. Une négociation est en cours sur plusieurs lots et nous espérons que les démarches seront fructueuses. Les travaux pourraient débuter avant la fin de l'année si les conditions météo le permettent ou au printemps.

Les jardins familiaux

Le projet avance sans retard. Après l'extension du réseau du Canal de Carpentras pour l'irrigation, la clôture de la parcelle avec la mise en place du portail, c'est l'arrosage parcellaire qui est prévu début octobre.

Une association a été créée pour assurer la gestion future des parcelles et accompagner les adhérents. Un chalet en bois pour le stockage du matériel est en cours d'étude, il servira également de lieu de rencontre et de convivialité.

La motivation des membres de l'association génère une dynamique bienveillante intergénérationnelle. Les parcelles seront mises à disposition, pour la plus grande joie de nos jardiniers, au printemps 2022.

Sécurisation du chemin des Florans

Une enveloppe prévisionnelle a été allouée pour ces aménagements. Nous devons travailler sur la définition finale du projet notamment la zone de rencontre qui intégrera du cheminement piéton, du stationnement et la réfection de la voirie. Le début des travaux de sécurisation est envisagé pour 2022.



Lotissement accession à la propriété pour les jeunes Bédouinais

Le projet a connu un léger retard, notamment pour le dépôt des dossiers de candidature, suite aux délais rallongés par le service des domaines afin d'établir le coût au m² pour chaque parcelle. Le dépôt de dossier sera possible au début de l'année 2022, une communication sera diffusée sur le site de la mairie, les panneaux lumineux et le réseau social Facebook.



Chemin des remparts

La seconde tranche des travaux du chemin des remparts a repris mi-septembre. La réfection des conduites d'eau potable et d'assainissement est en cours afin de garantir et sécuriser les réseaux humides du chemin des remparts.



Le Syndicat Électrification Vauclusien intervient également pour l'enfouissement du réseau de télécommunication et basse tension. Un éclairage public basse consommation sera implanté à cette occasion.

En début d'année l'ensemble des travaux devrait être terminé. ■

Patrick ROSSETTI
et Patrick EMOND

■ Église Saint-Pierre, une fin des travaux très proche



Les derniers travaux de la tranche 4 sont en cours de finalisation :

- Pose du dernier vitrail
- Partie PMR, rampe d'accès - place de parking - cheminement...
- Partie VRD notamment la partie nord
- Mise en attente d'un système de raccordement à l'assainissement collectif.



À noter qu'à l'issue des travaux et à l'initiative du Père Sébastien Montagard, fin août, les bénévoles et les paroissiens se sont relayés au ménage de notre église Saint-Pierre après le passage des entreprises spécialisées en nettoyage de chantier. Le marché initial ne prévoyant pas de nettoyage final, un avenant a été signé.

Un grand merci, bien sûr, à nos paroissiens et à tous les bénévoles qui se sont spontanément déplacés et qui ont participé à cette inestimable préservation de notre patrimoine. ■

Dominique VISSECO

■ Les courses de côte du Ventoux : retour sur une manifestation populaire

L'été dernier, la municipalité a redonné vie à la mythique ligne de départ des courses du Ventoux, ligne autrefois matérialisée en marbre blanc et disparue lors de travaux de réfection de la D 974 qui mène au sommet du mont Ventoux.

Le Ventoux est un des hauts lieux du tourisme dans la région, il le doit à la beauté de ses paysages mais aussi à son attractivité pour les sportifs venus de l'Europe entière : le sport automobile, dès le début du siècle avec la célèbre course de côte, puis, à une époque où la neige était encore abondante, il a attiré une clientèle régionale et, depuis le passage du Tour-de-France dans le Ventoux, il draine une clientèle internationale de

Les courses de côte sont nées dans le contexte de la Belle Époque marqué par des progrès sociaux, économiques et technologiques. Ces derniers sont mis en scène lors de l'exposition universelle de 1900 à Paris.

La France est un des pionniers de l'industrie automobile. En 1900, elle produit annuellement 4 800 voitures dont le tiers est exporté. À la même époque, l'Allemagne n'en produit que 800 et la Grande Bretagne 175.

En 1891, Émile Levassor obtient la licence de fabrication du moteur Daimler, il s'associe à Panhard et commence la construction de voitures à pétrole dont la fabrication va se généraliser au détriment de la voiture à vapeur. La même année, une voiture Peugeot suit la course cycliste Paris-Brest.

Le premier club automobile du monde est fondé en France en 1895 ; la première exposition internationale d'automobiles a lieu en 1898 au jardin des Tuileries. Les grandes marques automobiles sont alors Panhard-Levassor, De Dion-Bouton et Peugeot. La première épreuve sportive automobile dans le monde est la course Paris-Bordeaux-Paris en 1895.

Les courses de côte avec des montées chronométrées se développent très vite, la première est celle de Chanteloup dans la région parisienne en 1898. C'est une occasion de juger de la fiabilité des machines et des conducteurs.

Si l'automobile reste réservée à une minorité privilégiée, elle suscite un engouement populaire et une curiosité certaine.

En 1902, l'automobile club d'Avignon (ACA), sous l'impulsion des frères Pernod et du docteur Pamard, organise avec le concours du journal L'Auto-



Vélo, la première course de côte du Ventoux le 16 septembre, juste après la fête votive de Bédoin, la Saint-Antonin. Seize voitures et deux motos sont au départ. C'est un beau succès, les curieux et les amateurs affluent vers le Ventoux à pied, à moto, en charrette et en automobile pour quelques rares privilégiés, chargés de victuailles voire de couvertures, certains passant la nuit à la belle étoile.

Les véhicules partent toutes les dix minutes de la ligne de départ à Bédoin ; les plus puissants partent les premiers pour éviter des dépassements qui pourraient se révéler très dangereux sur une chaussée aussi étroite. Lucien Chauchard est le premier vainqueur, il effectue les 21,6 km du parcours à bord d'une Panhard-Levassor 70 HP en 27' 17" à la moyenne de 47,5 km/h. C'est un exploit. En effet, la route qui mène à la station météorologique du sommet, construite en 1882, est simplement empierrée, elle est soumise aux aléas climatiques, en particulier aux pluies diluviennes de type méditerranéen qui la ravinent et les voitures sont souvent victimes de « casses. » C'est aussi un exploit technique pour les moteurs de l'époque que les fortes dénivellations mettent à rude épreuve.

Léon Dery, premier motocycliste, met 41' 51" pour atteindre le sommet, il est tellement épuisé qu'il s'évanouit une fois la ligne d'arrivée franchie.

Un banquet pantagruélique est offert par l'ACA au restaurant Vendran après lequel les concurrents regagnent Bédoin où ils sont accueillis par une Marseillaise jouée par la fanfare municipale.

L'année suivante, les autorités administratives, craignant des accidents comme sur le Paris-Madrid, interdisent la course, elle est remplacée par une excursion. Seuls quelques concurrents se font chronométrer.

1904 est une grande réussite, l'automobile club d'Avignon, devenu l'Automobile club du Vaucluse (ACV), veille à faire



cyclistes qui, à leur tour, utilisent la ligne de départ pour chronométrer leur ascension. Par ailleurs, les adeptes de la course à pied parcourent les pentes de la montagne chaque année (semi-marathon, trail du Ventoux).



de cette épreuve l'une des plus importantes d'Europe : 2 séries sont créées, « touristes » et « vitesse » et la route a été élargie par les Ponts et Chaussées. Les Bédouinains, heureux d'accueillir la manifestation, ont même décoré le Cours. Henry Rougier bat le record sur une Turcat-Mery en 21' 12".

1905 est marquée par une première victoire étrangère avec Alessandro Cagno sur Fiat. Il bat le record en 19' 13". Quant au champion cycliste Lamberjack, sur une moto Griffon 8 HP à transmission à courroie, sans frein à l'avant ni boîte de vitesses, il atteint les 50 km/h.

Il n'est pas possible dans le cadre de cet article d'évoquer chaque année de la course. La Belle Époque est l'époque des pionniers. Malgré les conditions extrêmes, les records sont battus à plusieurs reprises.

En 1913, Georges Boillot porte le record à 17'38" sur une Peugeot. Il semble promis à une brillante carrière de champion automobile mais il mourra en 1917 dans un combat aérien au-dessus de Verdun. C'est aussi l'année où les cyclecars et les side-cars font pour la première fois partie de la course.

La guerre 1914-1918 oblige les organisateurs à interrompre les courses. Il faut attendre 1921 pour voir les pentes du Ventoux s'animer à nouveau. Les entreprises automobiles manquent de véhicules prêts pour la course et les pilotes et les constructeurs ont payé un lourd tribut au conflit. Séquelle des rancœurs d'après-guerre, les voitures allemandes et autrichiennes ne peuvent participer, y compris avec des conducteurs français.

L'entre-deux-guerres est marqué par un regain d'intérêt pour les courses automobiles, les constructeurs sont conscients de l'impact publicitaire de leur investissement et la participation à la course devient un argument de vente.

En 1925, le record de Boillot est enfin battu par les deux pilotes Delage, Albert

Divo en 16'45" et Robert Benoît battu d'à peine 38". Cette année-là, la course est ouverte à tous les pays affiliés à l'Association internationale des automobiles clubs. Cette décision est sans doute à mettre en relation avec l'évolution des relations internationales et plus particulièrement aux relations franco-allemandes qui évoluent vers davantage d'apaisement.

En 1927, pour la première fois, la course figure au calendrier national, elle est programmée juste avant le salon de l'auto. Le champion motocycliste Jules Rolland pulvérise le record et devance même les automobiles.

En 1928 et 1930, Bugatti triomphe avec Lamy et Rey.

En 1930, Caracciola établit un nouveau record et renouvelle l'exploit en 1932 sur Alfa-Romeo.

L'édition de 1932 est particulièrement réussie avec une forte participation et la présence de constructeurs et de champions internationaux. Le dispositif de sécurité s'étoffe, des postes téléphoniques sont installés pour informer le public ; le virage de Saint-Estève, si redoutable, est aménagé en béton armé sur le modèle des vélodromes et peut désormais être abordé à des vitesses élevées.

Le ministre des travaux publics, Édouard Daladier, assiste même à la course.

En 1934, Hans Stück réalise 13'38" sur Auto-Union, il dira non sans humour après sa victoire : « La pluie ? Je n'ai pas eu le temps de trop me mouiller. »

L'année 1936 sera la dernière édition de l'avant-guerre : la crise économique, avec ses grèves, notamment dans l'industrie automobile et la montée des tensions internationales rendent difficile l'implication des grandes firmes automobiles européennes.

En 1947, grâce à la ténacité de Paul



Pamad, les courses de côte reprennent mais les difficultés sont nombreuses : manque de carburant, de pilotes, de voitures ; on va même ressortir des voitures d'avant-guerre cachées pendant l'occupation. Pour attirer les participants, des primes conséquentes sont offertes aux vainqueurs. Des haut-parleurs sont installés le long du parcours, ils permettent non seulement d'informer mais aussi d'inciter à la prudence pour assurer la sécurité des coureurs et des spectateurs.

Des postes de péage nouveaux sont mis en place pour éviter la resquille. Claude est vainqueur, il ne bat certes pas le record de Divo mais sa voiture, une Cisitalia, est beaucoup moins puissante. Si la participation est faible le public est tout de même au rendez-vous.

Avec les « Trente Glorieuses » et le retour à la prospérité, les marques les plus célèbres viennent en force pour ajouter le Ventoux à leur palmarès. Des équipes techniques étoffées s'installent plusieurs jours dans le village afin d'optimiser leurs résultats. En 1957, la création du championnat d'Europe de la montagne consacre cette épreuve : le mont Ventoux est choisi pour représenter la France.

Parmi les écuries qui ont marqué le Ventoux on peut citer : Abarth avec deux belles victoires en 1965 (Mitter) et en 1970 (Otner) ; Ferrari remporte 2 victoires en 1962 (Scarfiotti) et en 1969 (Schetty). La firme Porsche domine très largement avec 7 victoires (1958, 1959, 1961, 1963, 1966, 1967, 1968).

Certains coureurs se sont illustrés en remportant de multiples victoires : Trintignant en 1949, 1960 et 1964 ;

Mieusset en 1971, 1973, 1976; Manzon en 1948, 1950, 1962; c'est le cas aussi des motocyclistes avec Collot, triple vainqueur (1948, 1949, 1952) et Rungg (1969, 1971, 1972).

Le dernier vainqueur de la course est Jean Mieusset, dit « Jimmy ». Sur un circuit réduit à 15,400 km (départ de Bédoin et arrivée à 200 m du chalet Reynard) il réalise la montée à la vitesse de 149 km/h. Mieusset a la particularité d'être recordman du parcours originel en 1973 et du parcours réduit.

En 1976, la course de côte la plus longue et la plus difficile disparaît victime de la crise économique de 1973 mais aussi des exigences de plus en plus grandes des pouvoirs publics en matière de sécurité.

En 1982, les grands clubs de la région organisent le jubilé Maurice Trintignant à l'occasion du 80^e anniversaire de la course. C'est un grand succès avec près de 40 000 spectateurs et 100 voitures présentes. « Pétoulet » grimpe le Ventoux au volant de la Gordini monoplace avec laquelle il avait remporté la victoire en 1949. Quelques passionnés comme Laurent Rondoni se regroupent sous la direction de Philippe Avon et forment l'association « Meeting auto-moto du mont Ventoux » en 1983. Ils organisent la même année une « montée historique » qui rassemble plus de 200 concurrents, elle sera suivie d'autres événements identiques comme celle organisée en 2002 pour célébrer les 100 ans de la course de côte.

En 1987, sous l'impulsion de l'ACV, la course de côte renaît mais le parcours est encore réduit : il va du hameau des Bruns au chalet Reynard. En 2007, la course disparaît définitivement.

Le rallye « Bugatti en Provence », organisé entre autres par Laurent Rondoni, emprunte de nouveau les pentes du Ventoux. Cette manifestation est relatée par une revue japonaise qui lui consacre 5 pages ce qui témoigne de la notoriété internationale du Ventoux.



Cette longue histoire des courses a lié sentimentalement Bédoin à la compétition automobile. Notre village s'est mobilisé dès le début pour la réussite de cet événement festif et convivial. Coureurs et écuries séjournèrent plusieurs jours à Bédoin, logés parfois chez l'habitant, louaient garages, remises et granges pour abriter les voitures, les motos et le matériel.

Au tout début, les coureurs n'hésitaient pas à faire un tour de voiture avec les enfants du village comme en témoignent certaines photographies. De nos jours, d'aucuns gardent de précieux souvenirs d'enfance de cette époque révolue : tel jeune garçon a survolé Bédoin en hélicoptère avec le pilote que son père avait autorisé à stationner sur son champ ; un autre a conservé des photos de coureurs aux couleurs fanées prises avec un appareil photo jetable offert par « Pif Magazine ».

S'il n'est dorénavant plus possible d'organiser semblables manifestations, certains passionnés se plaisent à imaginer toutefois un événement pour célébrer l'année prochaine le 120^e anniversaire de cette course mythique. ■

Dominique VISSECO

Sources : • Maurice Louche, *La course de côte du mont Ventoux, 1902-1976*, Éditions Maurice Louche, 2007.
• Revues et articles de presse divers.

Je tiens à remercier Laurent Rondoni et son fils Raphaël ainsi que Claude et Frédéric Gravier qui ont bien voulu me confier une abondante documentation.

Je remercie aussi Jean-Luc Blatière et Michel Gravier qui m'ont fourni la documentation iconographique.

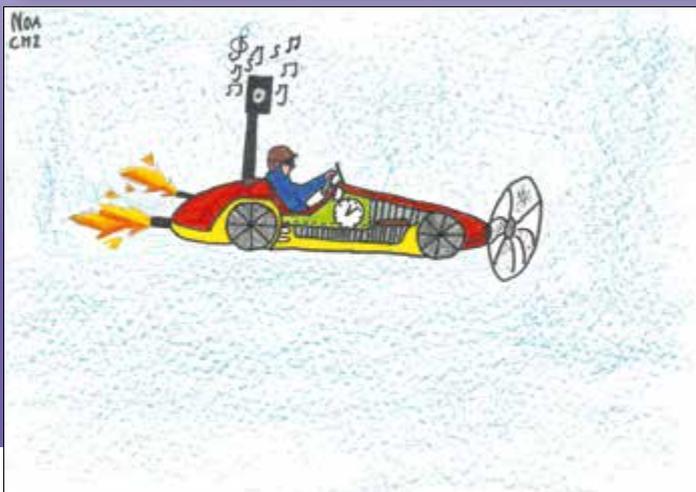
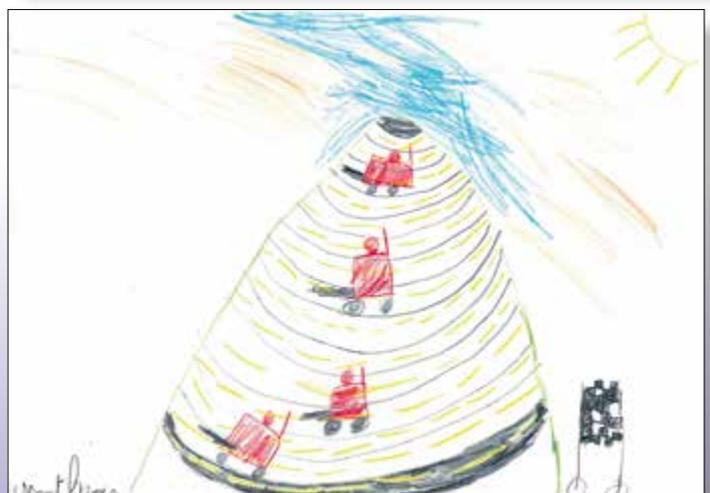
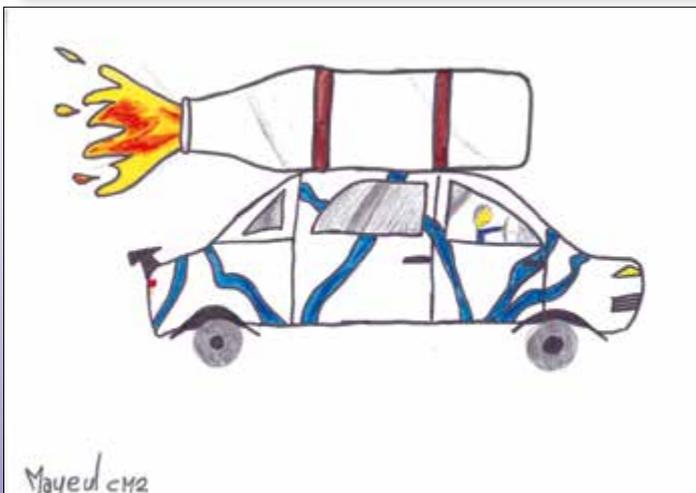
LES COURSES DE CÔTE VUES PAR NOS ENFANTS

Nous remercions Madame Sophie Gaudin et Madame Samuelle Bartolini de leur participation avec des CP, CE1, CE2 et CM2.

Les enfants ont laissé libre cours à leur fantaisie et leur imagination.



LA RUBRIQUE DES PETITS



■ Une rentrée connectée

► Installation de 4 tableaux numériques interactifs et 4 ordinateurs portables à l'école élémentaire de Bédoïn pour la rentrée 2021-2022

Dans le cadre de la convention de partenariat « label écoles numériques », financée par l'éducation nationale, la collectivité de Bédoïn a équipé 4 de ses classes élémentaires en tableaux numériques interactifs avec ordinateurs portables et barres de son.

Ce projet d'une valeur de 14000 € est financé à 50 % par l'académie d'Aix-Marseille dans le cadre du programme de soutien de l'Éducation nationale.

Il complète les investissements engagés et permet à toutes les classes de l'école élémentaire d'être équipées. Un programme d'investissement pour 2022 est à l'étude.



Une nouvelle friteuse hi-tech pour nos plus petits écoliers à la cantine

L'ancien équipement, devenu trop vétuste, tombait régulièrement en panne et ne permettait plus aux agents de la cantine de travailler en sécurité et sereinement. Après que David Malinge, conseiller municipal, ait tout tenté pour remplacer la pièce défectueuse, la commune s'est finalement équipée d'une nouvelle friteuse. Doté d'un double bac et d'un filtrage automatique de l'huile par décantation pour une consommation minimale, ce matériel de cuisine professionnel est particulièrement adapté à la restauration rapide. Nul doute que nos plus petits pourront se régaler de frites ou de beignets concoctés dans un équipement garantissant les vraies recettes traditionnelles.

Nous en profitons pour remercier nos cuisinières, Hélène Rodriguez et Sonia Clop pour la qualité des repas proposés et leur engagement permanent pour satisfaire l'appétit débordant de nos petits.



► Parce qu'il est important, pour nos enfants, de bien manger, la commune saura toujours prioriser ses actions afin de répondre aux besoins de ce très jeune public.

Nos petits écoliers ont repris le chemin des salles de classe le jeudi 2 septembre. Des sentiments partagés entre peur, stress, joie et excitation étaient palpables sur leur visage.

L'ensemble des enseignants et du personnel municipal était là pour rassurer, accompagner et sécuriser ces instants toujours un peu particuliers pour nos enfants en bas âge mais aussi pour les parents.

Nous souhaitons également une bonne année scolaire aux enfants qui ont fait leur toute première rentrée et la bienvenue à Madame Élisabeth Bruna qui a pris en charge une nouvelle classe, la quatrième, au sein de l'école maternelle. L'augmentation des effectifs a rendu nécessaire cette création.

► Anticipant dès le printemps cette nouvelle rentrée scolaire auprès de l'Académie, notre dossier de de-

mande de classe supplémentaire a été retenu dans les premiers. Un redéploiement des moyens et des agents a ainsi été réalisé pour que chaque classe soit dotée d'un agent territorial des écoles maternelles ou assimilé.

Cette nouvelle organisation occasionne de fait des charges supplémentaires de personnel compréhensibles et légitimes pour la commune et le bien-être de nos enfants.

Les effectifs 2021 sont stables avec 214 écoliers dont la répartition est la suivante: Maternelle: 81 enfants pour 4 classes: Sophie Juan assistée de Babeth Vallot: 21 enfants

Laurent Liaume assisté de Léa Rouvier: 20 enfants

Élisabeth Bruna assistée de Karine Servais: 20 enfants

Laurence Bernard assistée de Monique Juillard: 20 enfants

Samuelle Bartolini CP: 22 enfants

Virginie Vulic CE1: 22

Sophie Gaudin: CE1/CE2/CM2: 16

Laurence Theoule: CE2: 25

Guy Tapias: CM1: 23

Frédéric Marcenat: CM2: 25

À noter qu'une classe a obtenu une dérogation spéciale pour avoir un triple niveau. Nous félicitons, à cette occasion, Mme Sophie Gaudin pour son investissement personnel afin d'accueillir au mieux nos enfants au sein de cette classe.

Une très bonne année scolaire aux enseignants, au personnel municipal ainsi qu'à nos tout-petits. ■

Carole PERRIN
Stéphanie CIPPOLA

■ La saison estivale au camping et à la piscine municipale



Avec un démarrage différé à début juin pour des raisons sanitaires et **de nombreuses difficultés pour recruter du personnel saisonnier**, notamment au poste ménage, le camping et la piscine ont pu malgré tout satisfaire la clientèle en villégiature.

Nous avons connu une bonne fréquentation (avec bien sûr un pic au moment du Tour de France) qui s'est avérée régulière et constante tout au long de la saison avec un bon mois de septembre.

Comme vous l'avez sûrement remarqué beaucoup de touristes étaient présents cette saison, et notamment beaucoup de nos concitoyens. Notre camping a fermé ses portes le 15/10/2021.

En parallèle, la piscine municipale qui

est ouverte depuis juin a connu aussi une très belle fréquentation tout au long de l'été, malgré l'obligation du pass sanitaire à partir du 20/07.

Nous avons beaucoup de retours positifs sur l'ouverture égalitaire entre les campeurs et les administrés de début juin à fin septembre.

Un petit coup de projecteur sur les cours de natation gratuits pour les enfants de Bédoin de 6 à 12 ans qui ont remporté un franc succès pour cette première à Bédoin et inédite dans le Vaucluse pour une commune.

C'est Sébastien Jacquemin notre animateur sportif et maître-nageur qui dispense les cours au mois de juin et septembre pour la plus grande joie de nos enfants mais aussi pour les protéger face au risque de noyade. La piscine a fermé le 26/09 pour les villageois et les campeurs.

Nous sommes ravis bien sûr que la destination « Bédoin » rencontre un tel engouement, nous remercions les intervenants qui ont su faire face aux petites difficultés du quotidien.

Merci également aux gérantes de la buvette pour leur accueil toujours aussi sympathique et souriant. ■

Pascale BEGNIS



■ Les Tracteurs Anciens ont la cote!

Notre territoire ne s'en lasse pas : chaque année les démonstrations des tracteurs et des anciennes machines agricoles remportent un très vif succès. Cette année n'aura pas fait exception le 18 juillet au village et le 29 août dernier dans le hameau de Sainte-Colombe avec, en prime, l'installation du siège de l'association Tracteurs RétroVaucluse à Bédoin! L'élection, à l'unanimité, du très jeune nouveau président, Théo Pastouret a permis à son prédécesseur mormoironnais, Alain Constant, de prendre une « retraite associative » bien méritée.

Enfant du pays, issu d'une famille appréciée et reconnue, Théo aura à cœur, comme à son habitude, de fédérer et de proposer des animations mettant en valeur notre terroir et ses métiers. La relève est assurée, et nous attendons avec impatience l'été prochain à travers champs! ■

David MALINGE



■ Hommage à Paulette Muraz

Nous lui avons consacré notre dossier dans le 100^e numéro du *Passadou*... Paulette Muraz, née Richard, nous a quittés le 25 juillet 2021 dans sa 101^e année. Née le 4 juillet 1921 à

1960 pour ouvrir un restaurant. Elle a cependant toujours gardé sa maison dans notre village et, comme elle le déclarait dans notre entretien : « *Je ne m'imaginai pas vivre ma retraite ailleurs qu'à Bédoin : c'est ma maison, c'est mon village* ». Toujours souriante, coquette, bienveillante, elle faisait partie du Club du Ventoux regroupant tous « les jeunes de plus de 60 ans ». Dynamique et toujours « dans l'air du temps », elle jouait au scrabble en ligne, ne manquait pas ses RDV téléphoniques en visio avec ses petites-filles qu'elle chérissait.

Le jour de son 100^e anniversaire, dans un moment rempli d'émotion, le maire, Alain Constant, lui avait offert un bouquet de fleurs.

Paulette laissera un souvenir très ému à toutes celles et ceux qui ont eu la chance de la connaître. M. le maire et le conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à ses enfants et petites-filles. ■

Romain DETHÈS

Bédoin, elle avait grandi dans notre village avant de s'installer avec son mari Alec à Saint-Nazaire-en-Royans en



■ La résidence « Albert Artilland » déménage

Les travaux touchent à leur fin pour le nouvel EHPAD de Bédoin. Débuté en toute fin d'été 2018, le chantier a connu de nombreuses péripéties mais le 12 octobre prochain tous les résidents seront relogés dans une résidence de belle facture.

Désormais, l'EHPAD « Albert Artilland », ce sont 67 lits d'hébergement et 3 lits d'hébergement temporaire répartis au sein des quelque 4500 m² d'une structure qui a mis l'accent sur la qualité des locaux. Pour tous les professionnels, c'est aussi un outil de travail enfin adapté à un objectif permanent de recherche du bien-être de tous les résidents accueillis.

Toute l'équipe va ainsi continuer à développer ses prestations pour les personnes hébergées, en mettant l'accent sur la nécessité d'une prise en charge toujours améliorée des résidents atteints de troubles cognitifs :

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) retrouvera des locaux vraiment

adaptés pour encore mieux accueillir durant la journée les résidents atteints de ces pathologies.

Le PASA de nuit, créé en 2021, mettra lui l'accent sur l'encadrement des troubles du soir et de la nuit.

Tous les professionnels bénéficient de formations régulières et profiteront, en plus d'un bâti très agréable, d'un secteur protégé permettant là encore de faire profiter les résidents atteints de troubles cognitifs d'un lieu privilégié et adapté.

Si l'établissement accorde une importance capitale à son identité locale, au travers de prestations de restauration ou de blanchisserie par exemple qui restent internes à la structure, il développe aussi son travail partenarial et s'ouvre sur son territoire :

► Avec la commune de Bédoin, très présente au sein de l'établissement au travers notamment de son conseil d'administration, ou encore du projet en cours de développement des

repas à domicile au profit des personnes âgées du territoire.

- Avec le centre hospitalier de Carpentras qui propose un modèle de direction commune garantissant et préservant toutes les valeurs et l'identité de la résidence.

- Avec les autres EHPAD du Comtat Venaissin pour donner au médico-social un élan encore plus grand dans ce territoire.

N'oublions pas enfin le caractère innovant du nouvel EHPAD de Bédoin, au travers de son lien fort avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) ouverte depuis le début de l'année 2020. Médecins et autres acteurs paramédicaux sont autant de partenaires et de ressources pour l'EHPAD et pour tous ses résidents.

Pour tous ceux qui voudraient se renseigner, vous pouvez contacter l'EHPAD au 04 90 65 64 14 ■

Éric MATTEO
directeur adjoint de l'EHPAD

■ Équipements spéciaux obligatoires en zone montagne

Fin mars 2021, le Département englobait la totalité de notre commune dans le futur dispositif d'équipement pneus neige ou chaînes sur les routes dites « de montagne. »

Lors de la première consultation, les services nous demandaient également si nous souhaitions rendre obligatoires ces équipements sur nos routes communales.

À l'issue d'une première intervention, le maire Alain Constant a précisé au Département que la commune n'imposerait aucun équipement sur ses routes communales.

Il a aussi tenu à rappeler que Bédoin et ses hameaux, situés sur le versant sud du mont Ventoux, ne sont que très rarement touchés par de fortes chutes de neige. Le risque de verglas étant très limité sur notre territoire, notamment du fait de son exposition.

Par ailleurs, le coût élevé d'un équipement neige pour les administrés et les personnes venant travailler sur notre territoire n'étant pas sans conséquence sur les budgets familiaux,

a fortiori en fin d'année, le maire a proposé une délimitation géographique rationnelle pour l'application de ce dispositif routier en hiver.

Ces prérogatives semblaient alors actées, au printemps, par le Conseil Départemental qui prévoyait la zone montagne sur la D974 uniquement à hauteur de Saint-Estève, ce qui sortait les zones de vie du dispositif.

Fin septembre, l'arrêté envoyé à la collectivité ne prenait pas en compte l'argumentation de la municipalité et l'en-



gagement de l'instance départementale répercutant, de fait, une information inexacte dans les organes de presse.

Suite à un dernier échange assez déterminé entre Monsieur le maire et le Département, un nouvel arrêté a été pris : ce n'est pas toute la commune qui sera concernée par l'obligation de ce nouveau dispositif hivernal mais bien la seule RD 974 à partir de Saint-Estève jusqu'à la fermeture de route située au-dessus du Chalet Reynard.

Patrick ROSSETTI



■ Fête des associations à Bédoin

C'est sous un grand soleil le vendredi 24 septembre en fin d'après-midi que s'est déroulée la Fête des Associations suite au report du 3 septembre en raison des conditions météorologiques.

Une vingtaine d'associations étaient présentes pour promouvoir leurs activités : culturelles, sportives, solidaires, manuelles... Nous tenons à les remercier pour ce moment de partage et de convivialité, mais aussi pour leur engagement tout au long de l'année pour faire vivre notre village et l'animer.

Vous étiez nombreux à parcourir les divers stands à la recherche d'une activité pour vous ou vos enfants.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne saison 2021-2022 malgré les conditions sanitaires toujours en vigueur, en espérant que le nombre d'adhérents retrouvera une équivalence à 2019. Nous renouvelons à cette occasion, tout notre soutien à notre tissu associatif, pierre angulaire du lien social intergénérationnel à Bédoin. ■

Dominique SOUMILLE



■ *Un automne foisonnant à la bibliothèque municipale*

Toutes les animations de l'été ont pu avoir lieu et ont permis au public de renouer avec le plaisir des rencontres culturelles.

- Samedi 26 juin à 20h30, dans la cour des écoles, la lecture-spectacle « Bonheurs de lecture » du roman « Que ma joie demeure » de Jean Giono par la Cie Maâloum a connu un beau succès. : 44 spectateurs se sont laissé happer par « Bobi » et ses drôles d'idées en profitant de la tombée du jour !

- Le projet « Light painting », a permis à 7 participants de jouer avec la lumière et de réaliser une belle exposition photo en plein air, restée visible tout l'été place de la République.

- En juillet, l'opération « Partir en livre » a ravi de nombreux enfants et leurs parents : des lectures, des animations à la piscine, un spectacle de clown et une myriade d'ateliers autour du livre ont permis à plus de 300 personnes de partir... tout près de chez eux !

Les activités et animations régulières proposées par la bibliothèque municipale reprennent peu à peu leur cours à la rentrée. Si le pass sanitaire reste obligatoire actuellement pour accéder aux locaux et aux spectacles ou ateliers, sachez que nous mettons tout en œuvre pour assurer le prêt de livre à toute personne qui n'en dispose pas. N'hésitez pas à nous appeler, nous aurons une solution pour vous.

Côté livres, une sélection des dernières nouveautés de la rentrée littéraire vous attend déjà sur les étagères. N'attendez plus pour venir la découvrir et vous faire votre propre opinion.

Le programme des sorties culturelles de ce dernier trimestre sera également bien chargé :

- Mercredi 6 octobre à partir de 17h30 dans la salle du conte lu du centre culturel Helen Adam, le club de lecture « Lire à tout vent » vous a permis d'échan-

ger autour des livres. Les rendez-vous suivants ont été fixés au 3 novembre et 1^{er} décembre.

- Deux rendez-vous exceptionnels avec Bonheurs de lecture, les délicieuses lectures musicales de la Cie Maâloum, vont vous faire vibrer en cette fin d'automne :

*Vendredi 8 octobre à 20h30, avec « Les lettres Persanes » de Montesquieu.

*Vendredi 19 novembre à 20h30, nous découvrirons « Les haut-parleurs » d'Alain Damasio.

Elles auront lieu dans l'auditorium. L'entrée est libre, mais la réservation est



fortement conseillée auprès de la bibliothèque, le pass sanitaire est obligatoire.

- Les ateliers numériques sur tablettes pour seniors se poursuivent : Si vous n'êtes pas encore familiers de l'univers des tablettes, la séance d'initiation du mardi 19 octobre, de 10 heures à 12 heures, est faite pour vous.

Un atelier « mémoire » est programmé le mardi 9 novembre, de 10 heures à 12 heures Découvrez comment entretenir ses facultés cognitives grâce à des applications ludiques, dans une ambiance décomplexée.

Ces ateliers sont gratuits mais les places étant limitées, il est nécessaire de s'inscrire auprès des bibliothécaires. Les tablettes sont mises à disposition par la bibliothèque.

- Pour les enfants, pendant les vacances de la Toussaint, deux rendez-vous à retenir :

* le mardi 26 octobre à 10h30 : atelier créatif « Tunnel book » - à partir de 7 ans. Parents bienvenus aussi ! Un tunnel book est composé d'une succession de plans, qui donne une illusion de profondeur. Ce livre en 3 dimensions est décoré avec des illustrations choisies par les participants.

* le vendredi 5 novembre à 10h30 pour une découverte amusante d'applications de lecture originales.

Ateliers gratuits, sur inscription auprès des bibliothécaires.

- Rencontre d'auteur : Loro Mazono. Initialement prévue en février, la voici reprogrammée le vendredi 12 novembre à 18h30, salle du conte lu. Entrée libre. Originaire du Burkina Faso, Loro Mazono témoigne des difficultés que traversent les migrants dans son dernier livre « Un migrant dans la cave de Dieu ». À découvrir !

Ce programme vous est communiqué sous réserve de modifications de dernière minute en fonction de l'actualité réglementaire et sanitaire. Dans tous les cas, renseignez-vous avant de vous déplacer. Il est indispensable de réserver votre place à l'avance.

Vous pouvez retrouver l'agenda de toutes ces animations sur www.bedoin-mont-ventoux.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque
Mardi 15 h/18 h

Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h

Jeudi et Vendredi 16 h/18 h

Samedi 10 h/12 h

Tél. : 04 90 65 69 72

Courriel : bibliotheque@bedoin.fr ■

■ Journées européennes du patrimoine

Cette année encore, les journées européennes du patrimoine ont attiré un nombre important de visiteurs. Des bénévoles et des élus se sont mobilisés pour les accueillir auprès des lieux remarquables de notre commune. Ainsi ont pu être visités :

- La chapelle de Beccaras qui permet d'évoquer la fameuse « affaire de Bédoin » en 1794 qui, après l'exécution de plus de 60 habitants, a vu le village partiellement incendié et rayé de la carte par les agents du Comité de Salut Public aux ordres de Robespierre.

- La chapelle du Moustier et ses vitraux, réalisés par l'artiste René Guiffrey, qui nous a fait à cette occasion, l'honneur de sa présence.

- L'église des Baux, rarement ouverte, a permis aux visiteurs d'admirer le tableau la « Résurrection du Christ » (1552) de Simon de Châlons, artiste de la Renaissance installé à Avignon pendant de longues années ainsi que

les « Anges Adorateurs », restaurés par les ateliers Bouvet aux Angles, et placés provisoirement dans cette église avant de retrouver l'église Saint-Pierre où ils étaient visibles jusqu'au début des années 1960.

L'église Saint-Pierre, bien que les travaux de restauration ne soient pas totalement achevés, a été ouverte au public après des années de fermeture, et cela grâce à des bénévoles.

Dans un autre registre, le public a pu apprécier le vendredi soir, un spectacle dans le cadre des « balades en scène » à la villa gallo-romaine des Bruns et participer à des visites guidées le samedi matin (CoVe).

Des possibilités de visites libres ont été offertes :

- sur la passerelle, désormais finalisée, qui domine le site de la villa (évocation de son histoire grâce à des plans simplifiés et des documents iconographiques.)
- celle du pavillon de Rolland qui té-



moigne de l'histoire du reboisement du Ventoux au XIXe siècle.

- de la chapelle romane de la Madelène, joyau de notre patrimoine.

Enfin, 2 soirées ont été animées par Didier Arnaud, Éric Cosse et Romain Dethès, membres de l'association « Mémoires de Bédoin et du Ventoux ». Didier nous a fait partager avec humour ses solides connaissances de l'histoire de Bédoin et nous a conté de multiples anecdotes au cours d'une déambulation dans les rues du village.

Nous exprimons ici tous nos remerciements à tous ceux qui ont permis la réussite de ces journées. ■

Dominique VISSECO

■ Retour sur la saison culturelle à Bédoin



La saison culturelle a été quelque peu perturbée par le jeu des reports de spectacles prévus de longue date et annulés pour des raisons sanitaires.

Quatre concerts ont été proposés aux mois d'août et septembre :

- Le 3 août, le Chœur d'hommes de la Villette, nous a invités à partager un voyage musical à travers des chants des pays riverains de la Méditerranée. Ce concert était ponctué de lectures d'extraits de textes de l'historien Fernand Braudel et du metteur en scène et acteur Olivier Py mais aussi de poèmes évoquant la Méditerranée.

- Le 6 août, Théo Pastor nous a proposé un concert, mélange de musiques tra-

ditionnelles et de pop rock, pour le plus grand plaisir d'un public venu d'autant plus nombreux que Théo Pastouret, enfant du pays, fait partie du groupe.

- Le 12 août, Dominique Metzlé, spécialiste de musiques anciennes, nous a présenté une évocation poétique et musicale de l'une des grandes figures du Moyen-Âge, Richard Cœur de Lion. Si celui-ci est connu comme roi d'Angleterre pour s'être illustré lors de la 3^e croisade, on connaît mal son intérêt pour la poésie et la musique qu'il a partagé avec sa mère Aliénor d'Aquitaine.

- Le 25 septembre, nous avons pu assister à l'avant-première du spectacle « Humeurs transatlantiques », conte musical imaginé par Céline Faucher et Thomas Février : lors d'une traversée de l'Atlantique, un pianiste taciturne et une chanteuse en quête d'ailleurs se rencontrent et mêlent leurs histoires, leurs rêves, leurs désillusions. Ce dernier concert n'était pas prévu dans notre programmation mais une amie de Céline Faucher nous a mis en relation et nous avons pu profiter du passage de cette chanteuse canadienne dans notre région. Le 7 novembre sera reprogrammée la

pièce de théâtre prévue le 25 avril annulée du fait des contraintes sanitaires. La Compagnie du nouveau monde nous présentera une pièce de Rémi de Vos « Beyrouth hôtel », l'histoire d'une rencontre improbable entre un auteur de théâtre parisien et la réceptionniste de l'hôtel, jeune femme spontanée et gaie, deux êtres si différents et pourtant si proches dans leur fragilité.

Le 27 novembre, Catherine Richarté, archéologue à l'INRAP (elle a fouillé entre autres le site des Bruns) présentera le patrimoine de Bédoin dans le cadre d'une conférence organisée conjointement par l'association « Mémoires de Bédoin et du Ventoux » et la mairie.

Enfin, le 18 décembre, un concert de Noël, annulé l'an dernier, sera organisé à 18 heures dans l'auditorium du centre culturel.

Nous espérons que la situation sanitaire permettra la tenue et la réussite de ce programme avec une convivialité enfin retrouvée. ■

Dominique VISSECO



■ Les actions du comité environnement-biodiversité transition énergétique

Comme nous nous y étions engagés dans notre programme, un comité consultatif Environnement Biodiversité Transition Énergétique élargi a été créé au printemps avec les membres suivants :

Marie Lantenois, Laura Guiheneuc, Anne-Marie Isaac, Fabien Nouvene, Christophe Bernard, Henri Fropro, Joan Alpini, Philippe Babinet et les élus Carole Perrin, David Malinge, Anne Capozzo et Patrick Campon.

Mercredi 15 septembre, Cécile Paulin la présidente et ses membres, se sont rendus sur le site de la Font d'Angeù, afin d'étudier l'aménagement d'un bassin d'abreuvement principalement destiné aux chiroptères (nombreuses colonies de chauves-souris).

En effet, les chauves-souris sont très présentes dans le massif du Ventoux et les points d'eau dans lesquels elles pourraient s'abreuver se font rares sur la face sud.

Monsieur Montesinos, les représentants de l'ONF, de l'UPV (réalisateur des travaux) ainsi que Laurent Dupuy des services techniques ont pu répondre aux questions soulevées permettant une projection de la réalisation *in situ*.

Les travaux devraient débuter en octobre 2021.

Un beau projet pour la biodiversité et la préservation de notre patrimoine naturel qui sera attentivement suivi par le Comité Environnement.

Je tiens à remercier les personnes siégeant au comité pour leur implication, envie et détermination qui laissent présager de belles réalisations pour notre commune sur ces thématiques sensibles. ■

Cécile PAULIN



■ Bienvenue aux hirondelles et autres migrants qui reviennent nicher au printemps...

Cette année les hirondelles de fenêtre sont revenues sous nos latitudes pour retrouver leurs nids et, si possible, se reproduire dans de bonnes conditions.

Si la situation était alarmante depuis les années 2015-2017, l'année 2019 était porteuse d'espoir avec une reconquête très nette de nids abandonnés, dans les secteurs de la grand-rue, du quartier du pont, ainsi qu'au hameau des Baux... Plusieurs articles antérieurs parus dans le « *Passadou* » signalaient cette embellie en espérant qu'elle soit confirmée par de nouvelles observations.

L'année 2021 a fait l'objet d'un nouvel inventaire. Nous étions cinq à sillonner notre beau territoire, Nathanaëlle Muger, Nathalie et Philippe Babinet, Gérard Bodineau et moi-même.

Nous avons reçu un accueil très chaleureux partout où nous sommes passés, de plus en plus de personnes sont heureuses, et parfois fières de nous montrer leurs hirondelles, comme si elles faisaient partie de leur famille. Incontestablement la population de Bédoin a pris conscience de l'importance de ce soutien à la biodiversité.

Et les résultats sont là.

Ensemble de la commune de Bédoin	Hirondelles de fenêtres
2019	139 nids occupés
2021	206 nids occupés

Dans tous les lieux où les hirondelles étaient présentes il y a cinq ans, elles sont revenues plus nombreuses.

Les chiffres sont éloquentes

L'augmentation est de 67 nids occupés



supplémentaires, soit 48 % de plus en deux ans.

Sachant qu'un nid abrite deux parents et trois jeunes, ce sont plus de mille hirondelles de fenêtre nées à Bédoin qui vont partir cette année vers l'Afrique pour hiverner.

Ce n'est pas la seule bonne nouvelle. Les hirondelles rustiques bien que moins nombreuses comparativement, sont toujours présentes et en léger progrès, les huppes sont aussi revenues ainsi que les guêpiers. En août, tous les soirs, vers 21 H/21 h30, un vol d'une centaine de guêpiers a été observé au-dessus du village. La présence de rolliers d'Europe a été signalée, ainsi que la nidification d'un couple de faucons crécerelle sur la limite Bédoin/Crillon.

Autre bonne nouvelle, nous avons deux sites tests, la maison d'Appien Constant aux Baux et celle de M^{elle} Royer à Bédoin, route de Crillon, une vingtaine de nids étaient encore occupés cette année. Or, une pancarte sur la maison de cette dernière indiquait que la maison était vendue et qu'elle allait faire l'objet de travaux, réfection de toitures et surtout ravalement de façades, source de beaucoup d'inquiétude. Après plusieurs démarches réglementaires, nous avons pu communiquer avec le maître d'œuvre, en l'occurrence, l'agence Soulet. Nous sommes tout à fait rassurés, M. Soulet s'est engagé à ne commencer les travaux qu'après le départ des hirondelles et étudier avec nous les solutions les plus adaptées au maintien des nids. Le « comité consultatif environnement, biodiversité » suit de près ce projet soutenu par les élus de la commune,

la L.P.O. et l'O.F.B. (office français de la biodiversité, ex-ONCFS).

Si depuis 3 ans nos observations permettent de faire un constat encourageant, tout n'est pas réglé. Pour la première fois, nous avons découvert qu'un nid occupé début juin, rue du capitaine était volontairement détruit lors de notre deuxième passage, fin juin. N'oublions pas non plus que l'essentiel des progrès se limite au village et au hameau des Baux.



Cette photo prise le 5 septembre, place du vieil hôpital, montre un phénomène observable chaque année à la même époque, phénomène facile à observer mais difficile à expliquer. La nidification est terminée, après les naissances et le départ des jeunes, les hirondelles vont dormir dans les roselières les plus proches. Pourtant elles reviennent autour de leurs nids en fin de matinée et volettent de l'un à l'autre, se posant sur les murs, les câbles, dans les nids en bon état et en mauvais état, elles poussent de petits cris, se livrant à un ballet très joyeux... S'imprègnent-elles de leur lieu de naissance, les ajoutent-elles à leur GPS personnel pour mieux retrouver leurs nids l'année suivante ? Elles seules le savent... ■

Anne-Marie ISAAC.
Association de défense régionale
Bédoin-Ventoux et Collectif citoyen
Bédoin-Ventoux.

■ « World clean up day »



Comme l'année dernière, Bédoin a participé à la journée internationale intitulée « World Clean Up Day » samedi 18 septembre 2021. Il s'agit d'actions locales visant à nettoyer des lieux chers aux habitants du village. Nous avons donné rendez-vous aux volontaires à 9 h 30 sur la place des écoles. Trois équipes ont été constituées :

- une pour le nettoyage de la colline Saint-Antonin
- une autre avec les enfants (assez nombreux cette année, bravo à eux et à leurs parents !) qui s'est occupée de faire un tour du village en passant devant le camping
- une dernière équipe qui est allée depuis le pont de la Mède jusqu'au grand parking après la chapelle Beccarras

L'une des volontaires a fourni, en plus de ceux prévus par la mairie, des gilets de sécurité, des sacs, des gants et des pinces de ramassage : merci beaucoup à Caroline Grymonprez et son équipe pour son implication dans cet événement.

Les sacs pleins ont ensuite été ramassés par le véhicule de la mairie puis triés et apportés à la déchetterie.

Les participants ont tous apprécié cette matinée et se sont retrouvés pour un petit « verre de l'amitié » sur le parvis de la mairie.

Les membres du comité consultatif environnement biodiversité présents ont constaté la réussite de cet événement et ont eu envie d'aller un peu plus loin : et si nous organisions un nettoyage de printemps ?

Une belle réussite, des idées nouvelles, un lot de bonnes volontés et de la bonne humeur : merci et bravo à tous les participants ! ■

Cécile PAULIN



■ Une restauration scolaire de qualité pour nos petits Bédouinains

Le restaurant des écoles de Bédoin et les élus, dans un souci permanent de qualité et de « restauration durable », œuvrent à améliorer la démarche de circuit court. Depuis mars 2021, le restaurant scolaire travaille avec des producteurs locaux, volontaires, pour ses commandes de fruits, légumes ou autres productions locales. Après un premier bilan que nous ferons durant le dernier trimestre 2021, nous nous efforcerons de nous rapprocher d'autres producteurs locaux volontaires pour participer à l'éducation du goût de nos enfants.

► Vous êtes producteurs et souhaitez proposer vos produits au restaurant scolaire, nous vous invitons à adresser votre demande à : accueil@bedoin.fr

La création d'un groupe de producteurs locaux pourra offrir une palette de produits plus diversifiés et peut-être couvrir une période plus longue pour la fourniture de certains produits. Si l'enjeu économique est faible pour les 2 parties (fournisseurs/client), l'enjeu environnemental est important pour notre commune. ■

Patrick EMOND
et David MALINGE

■ « Les Flous du Ventoux », le club photo de Bédoin



Les activités photographiques associatives des Flous du Ventoux ont repris début septembre avec un nouveau bureau dont voici la composition :

André Bruna, président - Sylviane Bénézech, secrétaire - Nathalie Gurtler, trésorière - Philippe Neumann, référent technique photo - Thierry Bontoux, secrétaire et trésorier adjoint.

De nouveaux statuts ont été adoptés et mis en ligne sur le site internet de l'association de même que le bulletin d'adhésion pour la saison 2021/2022.

Les Flous vous donnent rendez-vous pour leur exposition photo qui s'installera au centre culturel à partir du vendredi 5 novembre. Comme toujours, vous y êtes invités et attendus nombreux!

La photo? Une passion partagée! Rejoignez-nous.

Adhésion 2021/2022 : 30 €/personne

Contact :

Philippe Neumann : 06 37 37 66 54

lesflousduventoux@gmail.com

<https://lesflousduventoux.wordpress.com/>

■ CCBV

Soucieux de proposer des rendez-vous propices aux rencontres et aux échanges de savoirs, le collectif lance **les Ateliers du Réparer**, ouverts à tous et gratuits. Une lampe de chevet ou une chaise à consolider, un jouet cassé, un grille-pain ou un mixer qui ne semble plus fonctionner? Ne jetez plus! Apportez vos objets (sauf matériel informatique), les bénévoles du collectif fournissent les outils et vous aideront dans vos petites réparations... Les prochains ateliers se dérouleront les premiers et derniers dimanches de chaque mois, de 10 h à 12 h, sur la place de la République à Bédoin :

26 septembre (atelier réparation + réflexion publique sur la réalisation d'une boîte à dons et d'une ressourcerie villageoise)

3 octobre (atelier réparation + gratifieria)

31 octobre (atelier réparation + initiation à la naturopathie et à l'herboristerie)

7 novembre (atelier réparation vélo)

28 novembre (atelier réparation)

5 décembre (ateliers réparation et couture)

Pour tout renseignement: Olivier au 06 61 30 01 19 ou collectifcbv.wordpress.com.

Le **jardin partagé de la Buse**, créé au printemps 2019, continue quant à lui de s'embellir! Les jardiniers se retrouvent régulièrement, dans une ambiance conviviale et joyeuse. Biner, semer, enrichir le sol, pailler: ils mettent en pratique leurs connaissances agricoles, respectueuses de l'environnement, tout en cherchant à diversifier leurs cultures et améliorer leurs techniques. Ils aimeraient toutefois agrandir le groupe et partager cette aventure avec d'autres jardiniers. Si vous souhaitez les rejoindre, contactez Ghislaine au 06 19 78 20 38 ou envoyez un mail avec vos coordonnées à jardin-buse@frama-listes.org. ■

■ L'écurie des 7 virages

L'écurie des 7 virages a été créée il y a plus de trente ans par des passionnés de Bédoin en mémoire de ce lieu mythique des courses de côte.

Aujourd'hui, ce club est présent sur diverses courses de la région comme le tour auto Optic 2000, l'Orange Ventoux Classic, la montée historique du mont Ventoux (le 26 septembre 2021) etc.

Il organise quelques sorties comme celle du 19 septembre qui a permis de visi-

ter les mines de Bruoux, après un repas convivial à Gargas qui laissa le temps à chacun de valoriser son véhicule...

Celle de Mèze les 22, 23, 24 octobre nous permet de nous retrouver un week-end complet pour déguster des fruits de mer.

Chaque sortie nous permet de visiter des endroits pittoresques de notre belle région. Nous avons le plaisir d'être invités par des clubs voisins et leur rendons

■ Club Le Ventoux pour les jeunes de 60 ans et plus

Le club a rouvert ses portes le jeudi 2/09/2021 pour les lotos et le lundi 9/09/2021 pour les jeux de société. Reprise de la fabrication des tableaux en 3D le mardi 21 septembre 2021.

Après 2 années très difficiles suite à la covid 19, la reprise pour l'instant est timide.

De nombreux voyages à la journée ainsi que sur 5 jours ont été annulés. Un dernier voyage à la journée pour cette année 2021 est prévu le dimanche 17 octobre pour un aioli à Fontvieille.

Nouveauté: pour le loto des jeudis, les colis alimentaires sont remplacés par des bons d'achat de 5 € pour les quines, 10 € pour les cartons pleins et un lot surprise en fin de loto.

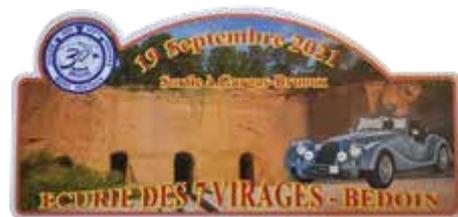
Tous les 25 passages de présence: un bon d'achat de 10 €.

Au plaisir de vous accueillir nombreux en 2022.

► **Nous restons à votre écoute pour tous renseignements: 06 74 60 62 33**

Bien amicalement,

Serge BREZOUT



la pareille. Nous sommes désireux de participer à différentes manifestations afin de montrer ces véhicules anciens et de prestige, de faire connaître des passionnés de mécanique. Ce sont en général des véhicules de technologie ancienne, ce qui permet à leurs propriétaires de mettre les mains dans le cambouis. ■

Le président D. ROUYER

■ L'Association en forme à Bédoin

L'Association En Forme à Bédoin « Un sport pour tous » a repris ses activités le 6 septembre 2021, avec grand plaisir, après l'année 2020/2021 encore bien compliquée en raison de la crise sanitaire.

Le centre culturel ayant ouvert ses portes normalement, nos cours se déroulent dans la salle de danse, en respectant soigneusement toutes les contraintes sanitaires exigées ainsi que le contrôle du passe sanitaire.

Notre assemblée générale s'est tenue le 8 septembre 2021 en présence de quelques adhérents que nous remercions vivement.

L'association a été présente à la journée des associations le 24 septembre 2021.

Pour rappel vous pouvez venir faire un essai gratuit à chacun de nos cours, pour déterminer celui ou ceux qui vous conviendrait (aient) le mieux.

Nous souhaitons une agréable saison 2021/2022 à tous nos anciens et nouveaux adhérents et les remercions de leur confiance.

Pour nous contacter

Tél. 06 12 75 40 66
secretariat@enformeabedoin.com
www.enformeabedoin.com



■ L'Escolo dóu Ventour a maintenu la tradition



Malgré les difficultés liées aux conditions sanitaires, nous avons pu en tout petit comité avec l'accord de la municipalité, aller chercher la flamme du Canigou à Sorgues auprès de la "Counfrarié di Mantenèire de Sant Jan-Flamo d'Óu Canigou-en Vau-Cluso" puis la monter à la chapelle Sainte-Croix-du-Ventoux. Après la lecture du message de la Maintenance Provençale par un membre de la Maintenance et un membre de la Confrérie, le Père Sébastien a célébré la bénédiction du feu.

Nous espérons tous pouvoir fêter cette tradition l'année prochaine. ■



Bedoin Judo



■ Enfin la reprise au Bédoin Judo

Après la longue interruption due à la crise sanitaire les activités ont enfin repris au Bédoin Judo.

Tous les adhérents et dirigeants attendaient avec impatience cette date.

Le nouveau Dojo (au stade), que tous ont pu découvrir et admirer, nous permet à présent une pratique optimale de toutes nos activités. Le club offre la possibilité de venir essayer et découvrir chaque activité pendant 2 à 3 séances. Et cela à tous moments de la saison.

Horaires des cours :

Lundi :	17h 30 à 18h 30 :	Judo enfants gr 1
Lundi :	18h 30 à 19h 30 :	Judo enfants gr 2
Lundi :	19h 30 à 21 h 00 :	Judo ado/adultes
Mercredi :	19h 30 à 21 h 00 :	Préparation physique (Cross Training)
Jeudi :	19h 00 à 20 h 00 :	Judo sol/Jujitsu
Jeudi :	20h 00 à 21 h 00 :	Préparation physique (Cross Training)
Samedi matin :		Travail grades

Renseignements : 06 22 48 15 04 ou bedoinjudo.com

■ Mémoires de Bédoin et du Ventoux

L'association Mémoires de Bédoin et du Ventoux dont l'objet est d'« étudier le Patrimoine historique, archéologique, naturel et culturel de Bédoin et de sa région, de faire connaître le résultat de ses recherches sous forme de publications, conférences, expositions » poursuit ses recherches. Elle publiera au mois de novembre 2021 le 4^e numéro de sa *Revue historique & culturelle de Bédoin & du Ventoux*. De nombreux articles inédits sur l'histoire de notre village seront proposés: « Les enfants de Bédoin dans les guerres napoléoniennes », « Bédoin en 1789 et en l'AN IX de la République », « Les anciens commerces de Bédoin », « Généalogie et histoire des familles de Bédoin » et bien d'autres encore... En édition limitée, ce numéro sera offert aux adhérents de l'association et quelques exemplaires seront mis en vente au prix de 10 €.

Le livre *Poilus de Bédoin: la guerre ce suicide du monde* (180 pages format A4) édité en nombre limité par l'association qui reproduit des lettres, des mémoires inédites et plus de 200 photographies conservées dans les archives des familles des soldats bédouinains est en vente au prix de 17 € pour les adhérents et 20 € pour les non adhérents. Il reste encore quelques exemplaires...

En raison des conditions sanitaires et d'une réglementation contraignante, l'exposition « Nous avions 20 ans en 1944 » programmée du 18 au 27 septembre 2021 est reportée au printemps 2022.

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra en décembre 2021 et la date sera précisée aux adhérents et diffusée sur le site de l'association pour toutes celles et ceux qui voudraient y participer. ■



Afin de mieux se connaître et de mettre en place le redémarrage des activités, professeurs et membres du CA se sont réunis pour accueillir les nouveaux arrivants.

Le 7 septembre la MJC a rouvert ses portes à la nouvelle et belle salle des sports pour le SELF-DÉFENSE (enfants adultes), la GRS, le TAEKWONDO, la GYM douce et les PILATES, et au centre culturel pour toutes les autres activités: MÉDITATION, TAÏ-CHI, FASCIA par le mouvement, YOGA, FITNESS, ASSOULISSEMENTS STRETCHING, DANSE (enfants) DANSE CABARET, ANGLAIS, ITALIEN, ÉVEIL MUSICAL (à partir de 2 ans 1/2), GUITARE, ASTROLOGIE, PEINTURE, DESSIN (enfants - adultes), POTERIE (enfants ados adultes) DESSIN ACADÉMIQUE, COMPOSITION FLORALE, et l'ATELIER DU SOMMELIER. Le THÉÂTRE et les cours de PIANO démarreront ultérieurement.

Tous les adhérents peuvent venir pratiquer ou découvrir de nouvelles activités avec un cours d'essai proposé, dans la bonne humeur.

Le pass sanitaire est demandé lors de l'inscription pour les plus de 12 ans. ■



Consultez notre site pour connaître nos activités et actualités, commander notre livre et nos revues :

www.memoires-bedoin-ventoux.fr

et contactez-nous via memoiresbedoinventoux@gmail.com.

■ Musique Opéra Bédoin

L'association Musique Opéra Bédoin a repris ses activités début juin avec son assemblée générale suivie d'un concert violon et violoncelle qui a enchanté un public ravi de se retrouver. Un trio inédit de harpistes a joué le 11 septembre devant une assemblée aussi attentive qu'enthousiaste à la chapelle de Nazareth. Au programme pour les semaines à venir: une conférence à la découverte d'Olivier Messiaen au centre culturel le 16 octobre, les retrouvailles avec le trio Agapé le 6 novembre à la cha-

pelle, et Cendrillon, de Pauline Viardot, petit opéra mais grand spectacle de fin d'année le 4 décembre au centre culturel.

Vous êtes amoureux de la musique, en quête d'émotions, vous voulez sortir la tête du quotidien en vous plongeant dans un bain d'harmonies, vous aimeriez pratiquer votre instrument avec d'autres musiciens amateurs, rejoignez-nous! Vous serez les bienvenus, dans une ambiance conviviale et toujours bienveillante. ■

■ *Bédoïn en Transition*

Trop de touristes peut-il tuer le tourisme ?

Face à un afflux croissant de visiteurs, de nombreuses villes voient émerger un ras-le-bol de la part de leurs habitants, voire des comportements « anti-touristes ». En conséquence de quoi, des destinations commencent à être délaissées.

Le Mont Ventoux attire naturellement les touristes, surtout les cyclistes. Cette année, avec le Tour de France, la fréquentation s'est une fois de plus accrue à Bédoïn. Commerces, hébergements, bars et restaurants en bénéficient. Mais

nombre d'habitants, se sentant dépossédés de leur village en été, expriment leur exaspération : stationnement et circulation difficiles, incivilités, déchets, bruits.

Doit-on :

- accueillir toujours plus de touristes ou moins mais mieux ?
- se satisfaire d'une mono-activité ou diversifier notre offre afin d'allonger la saison touristique ?
- autoriser de nouvelles résidences secondaires, (on en compte déjà 33 %) alors que le prix de l'immobilier pousse les jeunes à quitter le village pour se loger ?

- laisser se multiplier les locations saisonnières au risque de voir le bourg se désertifier ou engager une politique de restauration du vieux village ?

Le Conseil Départemental veut développer la pratique du vélo pour tous, mais où sont les aménagements qui permettraient aux Bédouin.es de se déplacer en toute sécurité ?

Il est temps d'ouvrir le débat sur l'avenir du tourisme à Bédoïn.

contact@bedoin-transition.fr

■ *Bédoïn Ventoux avec vous*

La saison touristique s'achève avec une occasion perdue de valoriser et diversifier l'image de notre village trop centrée sur le vélo. Développons le tourisme culturel en s'appuyant sur la Villa des Bruns, installons l'office de tourisme dans un local adapté ! Aujourd'hui, l'ancienne caserne abrite quelques artisans pour un loyer annuel de 1900 € qui constitue un ratio scandaleusement dérisoire au regard de l'investissement.

Chacun a bien compris que la principale motivation des élus en place est de détruire ou dévoyer tous les chantiers de leurs prédécesseurs et ce, quoi qu'il en coûte.

Autre sujet, que va devenir le Moustier ? En 2019, M. Constant a assigné la commune devant le tribunal administratif pour empêcher l'installation de la Maison du Parc. Motif invoqué, le loyer (8 000 € par an) n'était pas assez cher. Pourtant, notre autorité de tutelle, France Domaine, l'avait évalué à 4 500 € par an ! Alors, M. le Maire de Bédoïn, qu'en est-il de la procédure ? Les habitants ont le droit de savoir.

Enfin, ayons une pensée pour Pierre Colin, homme droit, rigoureux, engagé et fidèle. Sa gestion exemplaire des finances a permis à la commune

de s'équiper et de restaurer les bâtiments existant.

Rejoignez-nous :
bedoinventouxexpression.fr

■ *Bédoïn Ventoux l'avenir ensemble*

Nous refermons la page estivale après que les Journées du Patrimoine aient remporté un très vif succès sur les sites ouverts de notre commune.

Avec les festivités maintenues malgré un contexte sanitaire imposant rigueur et prudence, les expositions nombreuses et les concerts de qualité annoncés sur tous nos réseaux et dans notre agenda culturel, l'ensemble des manifestations tous sports confondus avec, bien sûr, la 11^e étape historique du Tour de France, Bédoïn a rayonné comme jamais dans la presse, à la radio et sur les plateaux télévisés. Le taux de fréquentation des campings, des gîtes et autres héberge-

ments a, pour cette saison, connu une forte augmentation grâce à l'attractivité de notre territoire, à sa mise en valeur et aux événements gratuits proposés. Notre vie économique locale a pu redémarrer après une année difficile. Nous en sommes très heureux.

La rentrée scolaire s'est faite sous le signe de la modernité. 4 nouveaux tableaux blancs interactifs équipés (PC et barres sons) ont été mis à disposition des enseignants et des élèves grâce à une subvention de 50% de l'investissement (7000€). D'autres projets pour 2022 sont à l'étude pour nos écoliers, notamment la mise à dis-

position d'ordinateurs à destination des élèves.

Le « quoi qu'il en coûte » évoqué par une certaine opposition ne fait pas partie de notre vocabulaire, la commune l'ayant trop connu lors du mandat précédent. Les finances exsangues de la collectivité contraignent nos orientations et nos choix. Aussi, un bilan de notre première année de mandat vous informe en toute transparence de notre activité municipale au sein de cette revue et de l'évolution des projets pour lesquels vous nous avez largement accordé votre confiance en juin 2020.



■ *Le Dix Vin: la recette de Cyril*

Seiches au chorizo persillées

Ingrédients

- seiches
- oignons
- tomates séchées
- ail, sel, poivre
- huile d'olive
- chorizo
- persil

Préparation

Faire blanchir les seiches pendant une heure (si elles sont grosses).

Émincer des oignons, ajouter les tomates séchées, l'ail, le sel, le poivre et faire revenir sur la plancha avec de l'huile d'olive.

Mettre l'ensemble dans un saladier et laisser mariner une nuit.

Avant le repas, faire revenir le contenu du saladier 4 à 5 minutes en ajoutant des rondelles de chorizo (doux ou piquant selon les goûts) et arroser de persillade.



■ *Le petit comptoir: la recette de foie gras de Didier*

Ingrédients

- 2 lobes de foie gras entiers, crus et déveinés
- 6 centilitres de Muscat de Beaumes-de-Venise
- Sel et poivre

Ustensiles

- Papier sulfurisé
- Plaque à rôtir
- 2 terrines identiques
- 1 moule à cake

Préparation

Disposer la feuille de papier sulfurisé sur la plaque à rôtir et préchauffer le four à 70° à chaleur tournante

Couper les lobes de foie en dés de 2/3 cm dans le moule à cake, rajouter modérément sel, poivre et muscat
Enfourner 20 minutes maximum

Après avoir retiré la préparation du four, verser le tout dans la 1^{re} terrine qui aura été filmée pour recevoir le foie gras. Filmer le tout, chasser l'air et emboîter la 2^e terrine par-dessus pour rendre hermétique.

Déposer la préparation au frigo pour une durée de 30 heures, environ.



Le marché de Noël des commerçants aura lieu le dimanche 28 novembre.

Téléthon : vendredi 3 décembre
De 14 h 30 à 20 h. Place de la République.
Illumination du sapin à 17 h 30

Horizontalement :

- Compagnes de Claudine.
- Fut prêté alors ?
- Haut de gamme. Ça ne sent pas bon. Annonce une suite.
- Classes supérieures. Grecque.
- Boîtes à bachot peut-être.
- Cours pour découvrir le monde. Embarcation de croisés.

- À déclarer. Organisation russe. Tapait sur le fellah.
- N'a pas la cheville fine.
- Ne se laissent pas mener.

Verticalement :

- Noble mission.
- N'a pas besoin d'apprentissage.
- Matériau du silence. Naissance de l'atome. Pour réparer un oubli.

- Épouse biblique. Mois des ponts.
- Ils ont la tête bien pleine.
- En Europe ou en Afrique. Journées récupérées.
- Rivière débutante. Caravansérail. Vaste ensemble.
- En appeler à la justice.
- Ses vœux furent exaucés.

Voir solutions page 33.

LES MOTS CROISÉS D'ANNE
« Finies les vacances ! »



	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2		■						■	
3			■				■		
4				■		■			
5									
6				■		■			
7			■				■		
8		■						■	
9									



CALENDRIER DES GARDES DES MÉDECINS

Docteur Philippe BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et Marie-Christine CAUT à Mazan, Sandrine EMPHOUX, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Michel NADRA à Villes-sur-Auzon, Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN à Malemort

DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

16-17 octobre	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
23-24 octobre	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
30-31 octobre	Dr Sandrine EMPHOUX	04.90.65.92.12
1 ^{er} novembre	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
6-7 novembre	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
11-12 novembre	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
13-14 novembre	Dr B. BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
20-21 novembre	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
27-28 novembre	Dr Aurélien CEROU	04.90.61.88.96
4-5 décembre	Dr B. BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
11-12 décembre	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
18-19 décembre	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
20-21-22-23 déc.	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
24-25 décembre	Dr Aurélien CEROU	04.90.61.88.96
26 décembre	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
27-28 décembre	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
30-31 décembre	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67

DIMANCHES ET JOURS FERIES

URGENCE DENTAIRE : 04 90 31 43 43 – PHARMACIE DE GARDE : 3237

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Eden CHERSIA	né le 10.07.2021
Anna DIOP	née le 21.07.2021
Léna-Rose HERVE	née le 01.08.2021
Léo LLORCA	né le 12.08.2021
Anaé FILALI	née le 12.08.2021
Mélynda VENTOUX	née le 30.08.2021
Hugo PASTOURET	né le 19.09.2021
Iris BREANT	née le 24.09.2021

FELICITATIONS

Lucas CAZAC et Fanny CORNET	le 25.06.2021
Christophe GUALTIERI et Nadège DAMIAN	le 10.07.2021
Laurie CONSTANT et Nabil AZMI	le 21.07.2021
Marion PEREZ et Gaël LE ROUX	le 29.07.2021
Corinne JOLLY et Nathalie DUPONT	le 21.08.2021
Baptiste RUEL et Laurie CHARDON	le 28.08.2021
Robin VAISSELIER et Madisson FRASQUET	le 28.08.2021
Raphaël MEPILLAT et Hélène RODRIGUEZ	le 25.09.2021

CONDOLÉANCES

Jean-François CLERC (82 ans)	le 14.06.2021
Henriette LACOMBE	
veuve RAVAILLE (101 ans)	le 22.06.2021
Lucienne GIRARD veuve AURAN (97 ans)	le 08.07.2021
Paulette RICHARD veuve MURAZ (100 ans)	le 25.07.2021
Simonne ANDRE veuve SALADIN (91 ans)	le 27.07.2021
Patrick NIBBIO (70 ans)	le 05.08.2021
Lucienne MORELLO	
veuve CHANVILLARD (93 ans)	le 13.08.2021
Jean AUCLAIR (77 ans)	le 15.08.2021
Jean-François BLANDIN (54 ans)	le 28.08.2021
Pierre COLIN (87 ans)	le 01.09.2021
Marie FERRAGE veuve BONIN (92 ans)	le 13.09.2021
Hilko DOESBURG (59 ans)	le 19.09.2021
Jacques HEDON (76 ans)	le 21.09.2021